maisons paysannes de france

PATRIMOINE RURAL, BÂTI ET PAYSAGER • N°215 MARS 2020

DOSSIER
LA TERRE CRUE EN HÉRITAGE

PURGERIE RESTAURÉE EN MARTINIQUE

BÂTI AGRICOLE EN HAUTE PROVENCE

TERRE CRUE EN GASCOGNE

ON DORT BIEN DANS UNE MAISON EN PISÉ !

TRIMESTRIEL - MARS 2020 - 10 €

maisons paysannes de france

Reconnue d'utilité publique

Photo de couverture
Notre association a étudié le bâti en terre crue depuis ses débuts et notre centre de formation professionnel a réalisé de nombreux chantiers. ©CFP-MPF

Publication trimestrielle
éditée par l'Association

Maisons Paysannes de France
8, passage des Deux-Sœurs (42 rue du faubourg Montmartre),
75009 PARIS
Tél. 01 44 83 63 63 - contact@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org

Rédaction
Directeur de la publication : Guy SALLAVUARD
Rédactrice en chef : Marguerite-Marie POIRIER
publications@maisons-paysannes.org
Comité de rédaction : Luc BARRÉ, Francis BLOIS, Simone de BUTLER, Bernard DUHEM, Georges DUMÉNIL, Hugues DUPUY Michel FONTAINE, Daniel GOUPY, Jean HERNANDEZ, Agnès LAROCHE, Philippe MADELINE, Tony MARCHAL, Jean PEYZIEU, Guy SALLAVUARD, Patrick THOMAS

Réalisation graphique
A CONSEIL, www.aconseil.fr

Administration de MPF
Président : Gilles ALGLAVE
Vice-président : Guy SALLAVUARD
Secrétaire générale Denise BACCARA
Secrétaire général adjoint : Jean-Michel GELLY
Trésorier : Éric CHALHOUB
Présidents d'honneur : Georges DUMÉNIL et Michel FONTAINE

Ont également contribué à ce numéro
Gilles ALGLAVE, Gervais BARRÉ, Marceline BRUNET, Hervé COQUILLARD, Jean DETHIER, Marie-Paule, Françoise MATHIEU, Emmanuel MILLE, Henri PRADENC, Michel THARAN, et tous les adhérents dans les départements qui ont participé au Cahier des Territoires.

Membres fondateurs et anciens présidents
Aline BAYARD, Raymond BAYARD, Dr Alfred CAYLA, Bernard CHAMPIGNEULLE, Bernard DUHEM, Georges DUMÉNIL, Roger FISCHER, Michel FONTAINE, René FONTAINE, Michel MARÉCHAL, Pierre MOREAU, Jean MOUGIN, Danièle NEILL, Michel PARENT, Henri RATOUIS, Jacques de SACY, Guy SALLAVUARD, Jean-Louis SOUBRIER

CONTACTS ET PUBLICITÉ
publications@maisons-paysannes.org

Impression
Imprimerie Vincent, ZI du Menneton ; 32, av. Thérèse Voisin,
CS 64229, 37042 TOURS, Tél. 02 47 39 39 52

Commission paritaire des publications :
0922 G 82511 - ISSN 0542 - 1667
Dépôt légal : 1e trimestre 2020
Prix du numéro au public : 10 €

Reproduction interdite sans accord spécial écrit à demander à l'association MPF

L'association nationale dite « Maisons Paysannes de France » – titre qui lui est réservé, en abrégé MPF –, fondée en 1965, a pour but :

• de sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles et leurs annexes, quelle que soit leur occupation actuelle, en favorisant leur entretien et leur restauration selon les conditions propres à chaque région,

• de promouvoir une architecture contemporaine de qualité, en harmonie avec les sites,

• de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes, de leurs agglomérations et, d'une manière générale, de l'environnement et des paysages ruraux.

Permanences
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h.
Centre de documentation et RDV avec nos architectes bénévoles le mercredi de 14h à 17h sur RDV uniquement en écrivant à documentation@maisons-paysannes.org

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

PEFC 10-31-1087
Certifié PEFC
Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

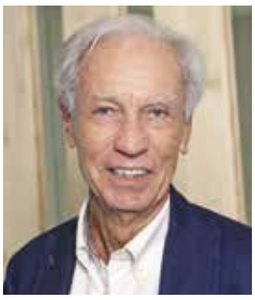

ÉDITORIAL

PAR GUY SALLAVUARD, CO-PRÉSIDENT DE MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Retour à la terre… une calamité ?

Est-ce bien sûr, alors que s'annoncent pénuries de sable et d'énergies fossiles ?

Depuis la nuit des temps, la terre constitue la matière première la plus utilisée au monde. Les oiseaux, les abeilles, les termites et… les hommes s'en servent depuis toujours pour construire leurs habitats, les uns leurs forteresses et les autres leurs temples. Jéricho en Cisjordanie, la ville la plus basse du monde à 224 mètres en dessous du niveau de la mer, était en terre voici 8 000 ans. Fayoum aussi, dans le delta du Nil, 5 000 ans avant notre ère, Sanaa au Yémen encore aujourd'hui, comme la mosquée de Tombouctou, le torchis du Nord, l'adobe du Sud-Ouest, la bauge de Bretagne et le pisé d'Armagnac. Un tiers de la population mondiale vit dans un habitat en terre crue. Éclipsée d'abord par la pierre et le bois puis par le fer et le ciment, la terre crue connaît un renouveau comme une alternative aux industries briquetière, métallurgique et cimentière, toutes énergivores et polluantes. Les adhérents de Maisons Paysannes de France, qui savent remuer ciel et terre pour la grande cause du patrimoine, sont dépositaires de nombreuses compétences dans ce domaine et les partagent dans le dossier spécial de cette livraison de la revue.

Alors que la sidération qui a suivi l'incendie de Notre-Dame de Paris est retombée, l'émotion déjà déplacée, les polémiques presqu'apaisées et la générosité un peu tarie, il reste qu'on parle plus que jamais du patrimoine. Les acteurs publics sont saisis d'effroi devant les manifestations de l'attachement populaire au patrimoine de proximité. Les acteurs de la société civile, au premier rang desquels Maisons Paysannes de France, saisissent ce puissant levier pour montrer que si la sauvegarde des matériaux anciens et des méthodes traditionnelles sert d'abord l'exercice du devoir de mémoire, elle est aussi une contribution majeure à la vie économique et à la vie sociale des territoires, ainsi qu'à l'éducation des jeunes générations qui, pour choisir où elles vont, doivent savoir d'où elles viennent.

Sommaire
n°215

2e de couverture : éditorial
Retour à la terre… une calamité ?

2 Actualités

4 Concours MPF-René Fontaine 2018 :
Une purgerie en Martinique

7 Concours MPF-René Fontaine 2019 :
Une métairie à Bully (Rhône)

10 Concours MPF-René Fontaine 2019 :
Sobre et intégrée, une maison contemporaine dans le Lot

DOSSIER

LA TERRE CRUE EN HÉRITAGE

11 Introduction

12 Héritage de terre
Types de constructions en terre

17 L'art de bâtir en terre crue
Panorama mondial

20 Comme on dort bien dans une maison en pisé !
Restauration dans le Forez

21 Une histoire simple
Coup de cœur pour une maison en pisé dans la Loire

22 Terre crue en Gascogne
Chantier de Sainte-Christie-d'Armagnac

24 La grange de Saint-Agil
Naissance d'un théâtre dans une grange de torchis en Loir-et-Cher

26 Plancher en bauge
Au moulin de Haut-de-Bellefontaine, dans le Cotentin

27 À lire sur le bâti traditionnel en terre

28 Le pisé en milieu urbain :
l'exemple lyonnais

30 Un adhérent lyonnais de MPF raconte
Attention aux travaux !

31 L'entrepôt agricole :
marqueur architectural en haute Provence

34 Onze chapelles dans ma commune
à Sainte-Gemmes-le-Robert

LE CAHIER DES TERRITOIRES

38 Lozère : une rentrée réussie !

39 Gard : fête du végétal

40 Deux-Sèvres : la chapelle dans un pré retrouve sa splendeur

41 Marne : un trésor était caché dedans… le torchis de récupération !

42 Lot : un grand défenseur du patrimoine
Somme : collaboration fructueuse

44 Annonces immobilières

45 Carnet d'adresses
Nos publications pour améliorer vos savoirs et savoir-faire

46 Les représentants départementaux de MPF

48 Nos bulletins d'adhésion et d'abonnement

Les articles publiés dans la revue *Maisons Paysannes de France* engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Ils n'expriment pas nécessairement l'opinion de l'Association et de la Rédaction.

Élire des maires qui aiment le patrimoine

Les 34 968 communes de France élisent en ce mois de mars 2020 leurs équipes municipales, et parmi les nombreux sujets qu'elles auront à traiter, la préservation et la valorisation du patrimoine local ne sont pas souvent sur le haut de la pile. Et pourtant, il y a souvent des décisions urgentes à prendre, tant les chantiers sont nombreux, partout dans le pays. Ce sont des églises qu'on n'a plus les moyens d'entretenir, ou que ne fréquentent plus des fidèles regroupés en vastes paroisses, comme les citoyens sont regroupés en vastes intercommunalités. Ce sont des maisons anciennes dégradées, qu'on menace de détruire parce que personne ne les entretient plus et qu'il y aurait peut-être « péril ». Ce sont des milliers de granges, d'habitations, de petits édifices, de murs, d'escaliers, menacés « d'alignement » ou de disparition au profit de l'auto dévastatrice ou d'une curieuse règle du « ce sera plus propre ». Songeons-y bien : chacun de ces éléments de bâti, une fois détruit, aura disparu à tout jamais.

Alors, avant de mettre notre bulletin dans l'urne, défenseurs du patrimoine et de l'environnement, demandons-nous dans quel village, quel bourg, quelle ville les candidats à notre mairie souhaitent nous faire vivre, et si l'environnement bâti et paysager qu'ils nous promettent correspond aux valeurs que nous défendons… Votons aussi pour le patrimoine, chers amis de MPF !

JPPM : l'arbre en vedette

Depuis 23 ans, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins mettent en valeur notre bâti rural, et elles seront cette année, les 27 et 28 juin, placées sous le signe de l'arbre, élément de biodiversité avec les forêts, les haies coupe-vent ou source d'ombrage, les arbres refuges pour la faune, les nids, l'agroforesterie… C'est l'occasion pour les propriétaires et les amoureux du patrimoine de pays de mettre en valeur le bois, de sa naissance à ses ultimes transformations :

• L'arbre, objet historique : les arbres remarquables, les allées d'arbres, les arbres sacrés, les arbres mémoriels…

• Le bois, pour ses nombreux usages : constructions, charpentes, lavoirs, abreuvoirs, roues de moulins, moulins à vent et autres constructions mais aussi chauffage, copeaux, sciures, résines…

• Le bois pour les savoir-faire et métiers qui lui sont liés : charpentier, menuisier, ébéniste, tonnelier, sculpteur, sabotier, affuteur, professionnels de la forêt…

Vous touchez de près l'un de ces sujets ? Il est encore temps d'inscrire une animation (avant le 31 mars) sur le programme national de ces journées, en contactant : jppm@associations-patrimoine.org

et même de trouver des idées d'animation sur : www.patrimoinedepays-moulins.org

Contact : Anne Le Clésiau ou Julie Refour, 01 42 67 84 00

Cette année encore, faisons ensemble de ces journées un week-end festif de découverte culturelle et de plaisir partagé !

Mans'Art montre ses couleurs

En cette année 2020, Mans'Art, la rencontre des métiers du patrimoine, arborera ses plus belles « couleurs » !

« La ville Rouge », telle que la cité Plantagenêt était appelée à la fin du IIIe siècle grâce à son enceinte, se parera de ses couleurs les 25 et 26 avril prochains.

Rouge, jaune, noir, bleu, vert. Les maisons à pans de bois nous en font voir de toutes les couleurs. *« À l'origine, la coloration servait à protéger le bois. »*

Associations et acteurs du patrimoine animeront ces jours de fête dans toute la cité : Maisons Paysannes de France proposera des ateliers de peinture à l'huile de lin et de badigeon à la chaux, au milieu de nombreux artisans spécialistes de polychromie sur pierre, sur cuir, sur verre, sur tissu, sur bois…Rendez-vous au Mans !

POP, la plateforme Ouverte du Patrimoine

Le ministère de la Culture met en ligne « POP », la plate-forme ouverte du patrimoine, afin de rendre accessibles à tous les données du patrimoine culturel français.

Ce nouvel outil pour la gestion des données culturelles du ministère comporte deux volets :

- une plateforme de production, qui permet le versement de métadonnées (images, photographies, informations descriptives ou réglementaires) ;

- une plateforme de diffusion de ces données, accessible au grand public : https://www.pop.culture.gouv.fr

Les internautes y trouveront, sous une forme attrayante et facile d'utilisation, plus de 3,3 millions de fiches, issues des bases historiques du ministère : bases **Palissy** et **Mérimée** (patrimoine mobilier ou monumental protégé au titre des Monuments historiques ou étudié par les Services régionaux de l'Inventaire), base **Joconde** (collections des Musées de

France), base **MNR-Rose Valland** (catalogue des œuvres de la récupération artistique), base **Mémoire** (images photographiques), et d'autres bases suivront. POP est donc appelé à remplacer l'ancien système de bases de données du ministère de la Culture, utilisé depuis les années 1970.

POP propose plusieurs types de recherche, répondant à tous les modes d'interrogation, du plus large au plus précis : une recherche libre, une recherche par facettes, une recherche cartographique, une recherche experte.

www.pop.culture.gouv.fr

CITÉ PLANTAGENÊT - LE MANS

MANS'ART

RENCONTRES DES MÉTIERS DU PATRIMOINE
SALON DU LIVRE ANCIEN

25 & 26 AVRIL 2020

« COULEURS »

Association MansArt · Villes & Pays d'Art & d'Histoire · Le Mans · Of course Le Mans · L.com

PRIX MPF RENÉ FONTAINE 2018

Lauréat MPF - Ministère de la Culture

MARTINIQUE

Une purgerie en Martinique

PAR MARGUERITE-MARIE POIRIER,
AVEC FLORENT PLASSÉ, DIRECTEUR DE LA FONDATION CLÉMENT

Sur un coteau de la montagne Pelée et dominant la mer sur la côte nord de l'île, Bellevue est l'une des plus anciennes habitations de la commune du Macouba, mentionnée dès 1671 dans l'État général descriptif des terres de la Martinique appelé Terrier. C'est un ensemble agricole situé sur une terrasse naturelle dominant le site, avec un jardin entourant dépendances et maison principale (détruite par un incendie en 1934 et reconstruite dans un style plus moderne, puis rénovée en 2015).

« Une halle, caractéristique des constructions associées aux sucreries »

UN HANGAR AGRICOLE ANCIEN

Face aux ruines d'un moulin qui existait déjà au XVIIIe siècle, une halle, caractéristique des constructions associées aux sucreries, s'étend sur 412 m². Elle a pu servir de purgerie* pour les sucres, puis d'entrepôt après le remplacement des sucreries traditionnelles par les grandes sucreries centrales à vapeur dans la seconde moitié du XIXe siècle. C'est aujourd'hui un bâtiment assez composite, que les travaux ont permis de mieux comprendre. À l'origine, il était composé de deux halles jumelles de plus petite taille. La seconde halle, ensuite démolie, est actuellement partiellement occupée par une galerie en appentis. La halle actuelle a été rehaussée anciennement jusqu'au volume actuel.
Un corps de logement situé sur le pignon présente des éléments architecturaux intérieurs soignés qui peuvent le dater du début du XIXe siècle.
Avant travaux, cette halle était proche de la

Avant les travaux, il fallait vraiment « croire » dans ce bâtiment pour envisager sa restauration.

La réfection des joints à la chaux.

ruine : des pièces manquaient dans la charpente en pitchpin et la couverture en tôle, en partie effondrées. Les arbres colonisaient les murs de pierre volcanique (andésite et dacite), écroulés par endroits. La moisissure et les fientes de chauve-souris imprégnaient les enduits délités par la pluie et la végétation, et les menuiseries étaient très endommagées ou manquantes. Les deux volumes attenants étaient partiellement effondrés, envahis de végétation.

REPRISE RESPECTUEUSE

Pour restaurer la bâtisse, couverture et charpente ont été intégralement déposées et évacuées.
Il a fallu débarrasser les murs de toutes les racines de végétaux, les lessiver, et purger les enduits à la chaux sur les deux faces. Les ouvertures murées ont été réouvertes.
La galerie arrière, effondrée, a été totalement reconstruite : sols, emmarchements et murets en pierre.

© F.-Plasse

Il a fallu entièrement décoiffer la bâtisse, mais la charpente a été refaite à l'identique.

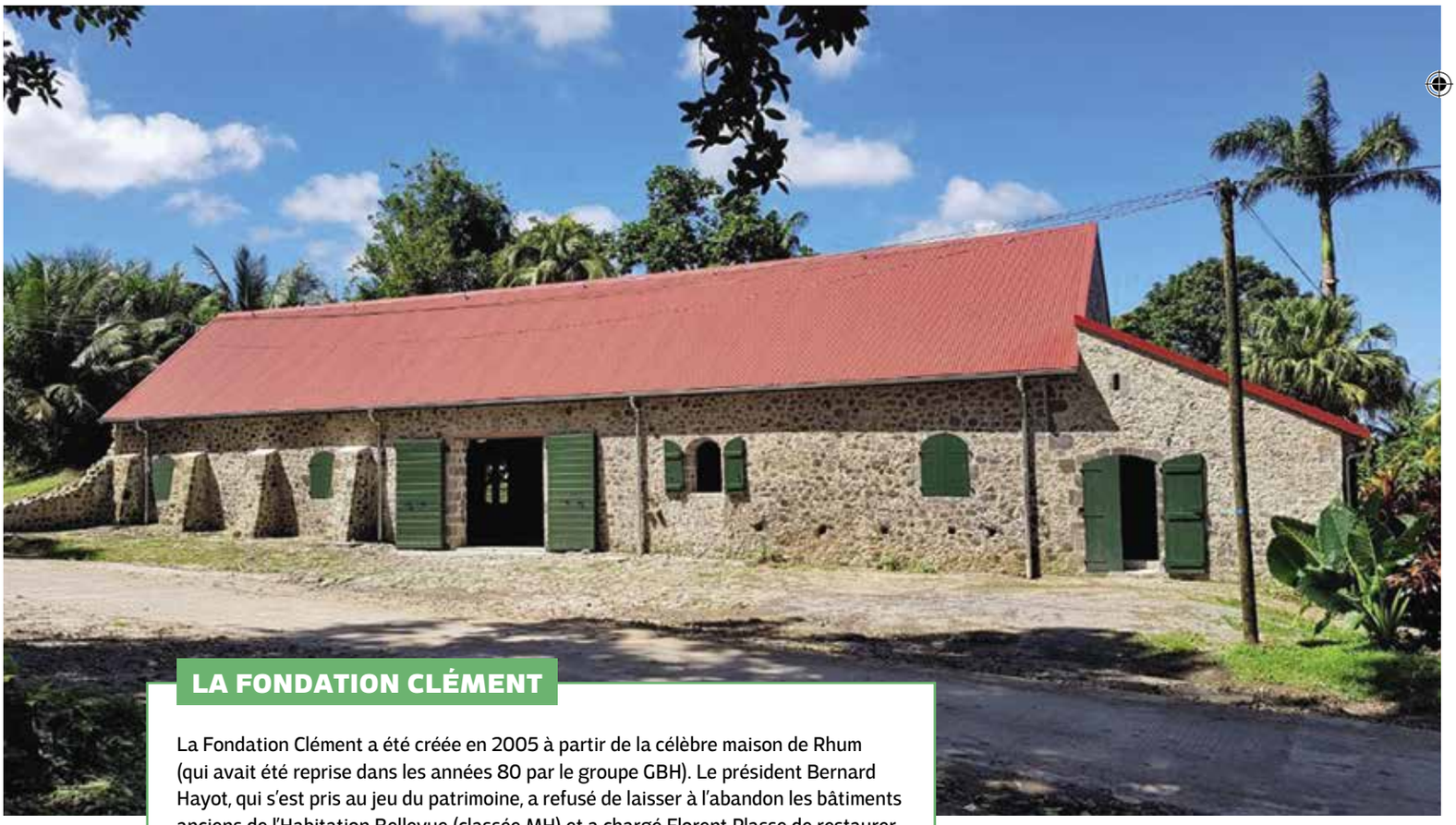

La purgerie est désormais prête à accueillir toutes sortes d'activités.

LA FONDATION CLÉMENT

La Fondation Clément a été créée en 2005 à partir de la célèbre maison de Rhum (qui avait été reprise dans les années 80 par le groupe GBH). Le président Bernard Hayot, qui s'est pris au jeu du patrimoine, a refusé de laisser à l'abandon les bâtiments anciens de l'Habitation Bellevue (classée MH) et a chargé Florent Plasse de restaurer et valoriser l'ensemble, pour y faire vivre une importante collection d'archives sur la Martinique et y valoriser l'art contemporain. Le bâti ancien que possède GBH, souvent issu d'exploitations agricoles ou sucrières, est restauré grâce à l'assistance à maître d'ouvrage effectuée, dans le respect des règles de l'art, par la Fondation.

Sur un pignon, le logement ajouté postérieurement à la construction de la halle a été restauré lui aussi.

La travée centrale aujourd'hui.

Le pignon nord a été remonté et l'ensemble des têtes de murs chaînées dans l'épaisseur des murs pour améliorer leur tenue sous séisme.
Les charpentes ont été intégralement reprises, selon le dessin originel, en angélique, un bois rouge local traité contre les termites et chaulé.
La couverture, en tôle ondulée laquée rouge, est en cohérence avec l'ensemble des bâtiments de l'Habitation Bellevue.
Les menuiseries ont été refaites à neuf dans l'esprit des ouvrages d'origine ou par analogie avec des bâtiments de cette époque. Elles ont été équipées de quincailleries en fer forgé réalisées pour cette opération.
La calade en pierre du parvis avant, découverte sous une épaisse couche de terre, a été rénovée.
Les travaux visaient, bien sûr, à redonner au bâtiment sa fonctionnalité première en réouvrant portes et fenêtres murées… mais aussi à le conforter face aux cyclones qui touchent la Martinique de juin à novembre! ◆

* La canne à sucre doit être broyée, chauffée et « purgée » de ses éléments végétaux pour obtenir le jus sucré qu'on fera cristalliser.

L'appentis joue les galeries le long de la halle principale.

La purgerie appartient à un ensemble pré-industriel plus vaste dont il ne reste aujourd'hui que les vestiges du moulin et un petit aqueduc. Un bâtiment de pierre situé juste en face de la halle abritait autrefois le moulin, déjà sur le site en 1792. Il accueillait probablement aussi la sucrerie, espace de chauffage du jus de canne. La carte de Moreau du Temple prouve que la construction de l'aqueduc est antérieure à 1770. L'eau captée dans les bois domaniaux descendait sur les terres de l'habitation dans un petit château d'eau pour être répartie entre les différents usages. Le grand mur qui longe actuellement le chemin était surmonté d'un canal qui alimentait en eau la roue à aubes du moulin, pour broyer la canne et en extraire le jus pour fabriquer le sucre.

PRIX MPF RENÉ FONTAINE 2019

Métairie à Bully (Rhône)

« Notre belle restauration : du temps et de la confiance »

Une maison de famille au milieu des vignes, cela peut devenir une maison secondaire, qu'on choisit finalement d'habiter en permanence, comme une évidence, parce qu'elle est bien pensée, bien réalisée et si belle !

PAR MARGUERITE-MARIE POIRIER

Jusqu'aux années 90, elle abritait les métayers qui travaillaient les vignes, mais après leur départ en retraite, la maison, typique des exploitations agricoles du Beaujolais, s'est dégradée en 20 ans d'inhabitation. La famille Cuny, qui réside à 30 minutes de Bully, pense alors à la restaurer pour en faire sa résidence secondaire. Contact est donc pris avec Jean-François Poisson, chef d'une entreprise de restauration, pour une visite des lieux qui produit un diagnostic encourageant : *« Très beau potentiel, confirme-t-il, mais il y a urgence à agir, pour stopper les dégradations. »*

JAMAIS ASSEZ DE RÉFLEXION

Soucieux de réussir une restauration respectueuse, les propriétaires contactent MPF Rhône, dont la déléguée Françoise Mathieu conseille de consulter un architecte du patrimoine. Commence alors pour le propriétaire, l'artisan et l'architecte Jérôme Francou, une période de réflexion intense pour concevoir la maison et déposer un dossier de déclaration préalable aux travaux. Durant un an, ils vont travailler ensemble une fois par mois pour finaliser leurs plans : réunions aussi fructueuses que sympathiques, où se co-construit un projet et son dossier administratif. Jerôme Francou conseille aussi de monter un dossier auprès de la Fondation du patrimoine : bonne idée !

Mais ce premier dossier de déclaration préalable est refusé, parce que dans cette Zone Agricole Protégée*, il est interdit de changer la destination des bâtiments (par exemple transformer les granges en habitation), d'y créer de nouvelles ouvertures, ou une piscine. Il faut alors reprendre le projet, selon les prescriptions de la DDT, qui ne va autoriser que l'agrandissement des ouvertures existantes sur les granges et la création d'un bassin de rétention des eaux de pluie, bien utile sur ces terres très argileuses. En 2013, le nouveau dossier, concernant l'ensemble bâti, est accepté, et le chantier commence, de ce qui est devenu entre temps un projet d'habitation principale.

« Avant un chantier, la phase de réflexion est capitale : c'est un bon investissement auquel il faut consacrer du temps. »

Cyrille Cuny

CHARPENTE SURPRISE

La dépose des tuiles, nécessaire pour permettre une isolation performante de la toiture, fait apparaître des chevrons très attaqués par les fuites et plus particulièrement l'urine des rongeurs. Il faudra donc remplacer les chevrons, par des pièces de récupération trouvées par lots de 10, de 20, de 30…

Mise en place d'un linteau.

ENSEMBLE

Membres de l'équipe MPF du Rhône, la famille Cuny a déjà proposé des chantiers sur du petit patrimoine dégradé : à Bully, ce fut une cabane de vignes qui fit l'objet d'un stage de restauration pour une équipe de scouts (voir MPF 209, p. 38), et puis un muret remonté devant la maison, et encore une visite du gros chantier en cours, dessiné par Jérôme Francou et piloté par Jean-Francois Poisson. De son côté, la Fondation du patrimoine a alimenté le chantier des précieux conseils de son représentant rhodanien, Jean-Jacques Baronnier. Nul doute qu'ils aient tous beaucoup à se raconter lors du repas amical qui les rassemblera prochainement pour fêter ces belles réussites !

Sur cette charpente originelle restaurée, seront successivement posés :
- des panneaux de fibres de bois, qui formeront les caissons où seront soufflés
- un film frein-vapeur
- 30 cm de ouate de cellulose
- d'autres panneaux de fibre bois
- qui porteront une seconde charpente, plus légère, pour recevoir les tuiles canal Restorial de Sainte-Foy.

La Fondation du patrimoine déconseille les chenaux. Un système de drains en pied de murs récupérera donc l'eau pluviale.

CALCAIRE JAUNE DES CARRIÈRES DE GLAY (**)

Il est difficile de mener les travaux sur tous les bâtiments à la fois : on décide donc de refaire dès le début toutes les maçonneries extérieures, avec les ouvertures et les huisseries isolantes en bois, quitte à remettre à plus tard les travaux dans les dépendances.
On soigne l'équilibre des ouvertures créées ou agrandies pour apporter de la lumière dans le logis.

Avant travaux : l'ensemble du bâtiment en U, côté cour (vers l'ouest).

Début du chantier : le bâtiment est mis à nu.

La partie habitée dans son état actuel : à gauche, les fenêtres symétriques semblent d'origine. Au premier plan, le muret restauré à l'occasion du chantier avec des adhérents de MPF.

« Jamais ce chantier n'aurait abouti sans Jean-François Poisson, artisan tous corps de métier très investi : il m'a sans cesse guidé, conseillé, sans compter ses efforts ou son temps, y compris dans les moments de découragement ! »

Chapeau, l'artisan polyvalent !

On décroute le ciment intempestif, on refait les joints et les enduits partout où c'est nécessaire, mais une façade, trop endommagée, doit être démontée et reconstruite à l'identique!
La règle qui prévaut pour tous ces choix, c'est celle du respect de l'harmonie originelle du bâti, qu'il ne faut pas dénaturer. C'est en tout cas ce que doivent voir les marcheurs qui passent sur le chemin de randonnée tout proche : un bâtiment traditionnel préservé, bien dans son environnement.

CONFORT INTÉRIEUR

Le défi dans la restauration d'une telle bâtisse, c'est d'allier intelligemment le respect de l'architecture originelle et la nécessité du confort contemporain : espace et clarté, bonne distribution, chaleur… Au projet de chauffage au fuel de la résidence secondaire a succédé le choix d'une chaudière à granulés de bois pour les 200 m² habitables, aux murs bien isolés en ouate de cellulose.
À l'intérieur, les maîtres de maison ne voulaient pas être prisonniers d'un style exclusivement « rustique » que les murs anciens leur suggéraient. Ils ont donc sollicité les conseils d'une décoratrice, qui a ouvert leur réflexion sur une distribution, des formes et des couleurs mariant habilement l'esprit des lieux avec une esthétique et un mode de vie de notre siècle. *« Nous sommes heureux et fiers d'habiter cette maison ancienne et contemporaine! »*, se réjouissent-ils.

Au Salon du Patrimoine 2019, la famille Cuny était accompagnée par la déléguée du Rhône, Françoise Mathieu, et Jean-François Poisson (derrière les enfants), qui a aussi pris la parole.

PARTICIPER AU CHANTIER

Cyrille Cuny n'avait aucune compétence en restauration, pourtant, il a pris l'habitude d'aller sur le chantier chaque semaine. Au fil des étapes, il a commencé à travailler avec l'équipe, selon les besoins : manœuvre pour faire la « colle », manier la pierre, voire la tailler. *« L'ami Jean-François et ses quatre ouvriers m'ont appris leurs gestes, leur façon de résoudre les problèmes. En les regardant et en travaillant avec eux comme je pouvais, humblement, j'ai compris les procédures d'un chantier. J'ai pris plaisir à tailler, gratter, poncer, peindre, à leurs côtés. »*
Depuis qu'ils ont emménagé, il continue un peu la maçonnerie, et il entraîne ses enfants dans ses petits chantiers. Si vous passez chez eux un mercredi matin, peut-être les trouverez-vous affairés au remontage du petit mur du potager, sur lequel un papa heureux transmet aux plus jeunes les gestes qu'il a lui même appris des professionnels… ◆

* Une ZAP permet de protéger durablement un espace agricole et forestier, en milieu péri-urbain, en raison de la qualité de sa production ou de sa situation géographique
** Voir MPF n°213, p.36

Retrouvez le témoignage de l'artisan Jean-François Poisson sur notre site www.maisons-paysannes.org

PRIX MPF RENÉ FONTAINE 2019

Lauréat MPF - Ministère de la Culture

Sobre et intégrée

PAR LUC BARRÉ

Marcilhac est une commune riche en patrimoine remarquable, incluse dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Construire une maison contemporaine dans ce contexte très protégé semblait une gageure. Or l'architecte des Bâtiments de France, consulté très en amont du processus, a accompagné la démarche dans le dialogue avec le paysage.

BOIS AU ROYAUME DE LA PIERRE SÈCHE

La petite maison est construite en ossature bois, parée d'un bardage extérieur en mélèze, tantôt jointif et tantôt à claire-voie. Sous les auvents, les murs et plafonds des parties abritées sont bardés de panneaux hydrofuges pleins (bardés d'éternit), coulissants, qui servent aussi à l'occultation. Lorsqu'ils sont fermés, la façade en retrait apparaît uniforme et souligne les ombres que génère l'auvent protecteur de la maison. Les menuiseries sont en mélèze.

Les bois se grisent avec le temps, et sur ce causse, la maison est de moins en moins visible parmi les murets de pierre sèche et la végétation basse.

Le jury du concours MPF René-Fontaine a apprécié l'intégration du bâti dans le paysage minéral et végétal, suivant les courbes de niveau du terrain, ainsi qu'une architecture sobre et fonctionnelle.

La maison n'émerge pas du paysage, elle en fait simplement partie. ◆

FICHE TECHNIQUE

- **Isolation sous bardage :** laine de bois (14 cm + 8 cm en mur) ouate de cellulose en plafond (25 cm)
- **Toiture avec membrane d'étanchéité** Sarnafil en polyoléfine souple (FPO) armée d'un voile de verre, lestée de gravier
- **Plancher chauffant sur isolant**
- **Chaudière à granulé** (chauffage et ECS) et panneaux solaires photovoltaïques
- **Performance énergétique** 36 kWhep/m² / an

DOSSIER

La terre crue en héritage

Nous en venons, et nous en sommes : la TERRE vient du plus profond de nous-mêmes. Elle sourd de nos inconscients et de toutes les mythologies du monde. Terre de nos ancêtres, elle est aussi une planète, des continents - longtemps inexplorés -, et un sol, pâte meuble et riche issue de la décomposition de roches originelles.

Elle est fondement donc, essentielle aux humains dans sa forme naturelle et par les transformations auxquelles elle se prête pour les héberger, les nourrir, les soigner, les abriter, leur permettre de vivre. Le diktat fabriqué par l'impérialisme du « tout industriel » met en péril notre bien-être. Il nous faut affronter le mépris du « banal » dont les constructions en terre crue font partie. Mais les temps changent et une réhabilitation des matériaux de proximité, naturels, sains et économes, s'impose.

La majorité d'entre nous, membres de Maisons Paysannes de France ou amoureux de nos régions, en connaissons les usages dans le bâti régional. Les articles sur la terre, dans notre revue depuis ses origines, n'ont pas pris une ride !

Pour parler aujourd'hui de la construction en terre, nous vous proposons deux promenades : l'une, pour renouer avec le bâti traditionnel, pour mieux le connaitre et le préserver, l'autre, dans le prochain numéro de la revue, pour découvrir l'usage de la terre crue dans l'architecture contemporaine, et pour enrichir nos projets d'autres possibles.

© Tony Marchal

Dans le Gers.

Petite aile d'un bâtiment en torchis/pan de bois à Piney (Aube)

Héritage de terre

PAR LA RÉDACTION

« Au village, sans prétention,
J'ai mauvaise réputation.
Matériau pour les pauvres gens,
J'faisais des maisons sans argent !
Je n'faisais pourtant qu'abriter les hommes,
Avec la terre des chemins sous leurs bottes.
Car les brav'gens savaient bien que
La terre était plus riche qu'eux !
Oui, rois et gueux savaient bien que
La terre était plus riche qu'eux… »

Un peu partout dans le monde, les archéologues mettent au jour les cités de terre crue que les hommes ont bâties à mains nues au néolithique : Jéricho ou Mureybet (Syrie) ont 12 000 ans, Çatal Höyük (Turquie) a 10 000 ans, Ur(Irak) a plus de 5 000 ans, et sur tous les continents, on découvre des maisons utilisant la terre prélevée sur place, seule ou armée de bois ou de végétaux plus souples, ou reliant des pierres. Il n'est pas jusqu'aux monuments sacrés ou aux défenses militaires qui n'aient bénéficié de ce matériau si naturel, familier, simple à mettre en œuvre sans concepteurs savants : sait-on qu'une grande partie ouest de la grande muraille de Chine est en terre coffrée avec des troncs d'arbres, ce qui lui confère d'ailleurs une magnifique surface ondulée ?

En Europe, les sites de terre crue les plus anciens, en Grèce ou au Caucase, datent du VIe millénaire avant J-C.. Partout où sa composition s'y prête, la terre n'a guère cessé d'être utilisée et en France, la Bretagne, la Normandie et la Picardie, les vallées de la Saône et du Rhône, et le Dauphiné, le Limousin, l'Auvergne et la Bretagne, l'Aquitaine, l'Alsace, la Champagne… en gardent tant de traces qu'en 1987, on pouvait estimer à 1 million de logements l'habitat français en terre crue, soit environ 15 % du patrimoine. Et si l'on prend en compte tout le bâti en pierre ourdé à la terre, ce pourcentage augmente considérablement, car il n'est guère que les monuments d'importance qu'on pouvait ourder à la chaux, matériau qui exigeait une transformation de la matière première.

LA DÉCLARATION DE LYON

« La terre a été, est et restera l'un des principaux matériaux employés par l'homme pour construire son habitat et façonner son environnement. L'architecture de terre est l'une des plus puissantes expressions de la capacité humaine à créer des environnements bâtis à partir de ressources locales. Beaucoup de grandes civilisations, à travers le monde ont prospéré en élaborant des architectures de terre sophistiquées qui comprennent des paysages culturels et établissements urbains riches et variés. Selon les statistiques récentes des Nations Unies, au moins un quart de la population vit dans des habitations en terre, et plus de 180 sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO comportent des éléments en terre. » Voilà en quels termes les 800 participants de Terra 2016, venus à Lyon de 80 pays pour le XIIe congrès mondial des architectures de terre, ont conclu leurs travaux.

SI RÉPANDU ET SI DISCRET !

Oh, bien sûr, il s'en est beaucoup détruit depuis l'estimation de 1987, par indifférence ou volonté de prétendue modernité, mais, outre que l'on en découvre toujours dans beaucoup de régions (plus on en cherche, plus on en trouve…) il commence à s'en reconstruire dans beaucoup de régions. Quel visiteur flânant dans la ville de Lyon, par exemple, y détecte les milliers d'immeubles construits en pisé, dont certains de trois ou quatre étages ? Car il n'est pas facile de VOIR le bâti en terre ! Par nature, il doit être protégé de l'eau et notre XIXe siècle qui découvrait « le beau », l'a souvent caché. Comme honteux ! Parce que le moins façonné, donc le moins coûteux, le matériau des pauvres n'avait pas grosse cote ! Il a

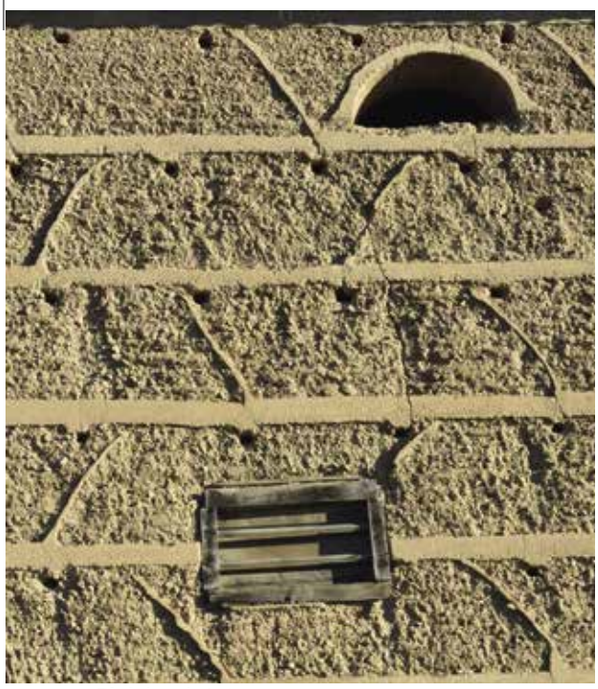

Pisé dans la Loire.

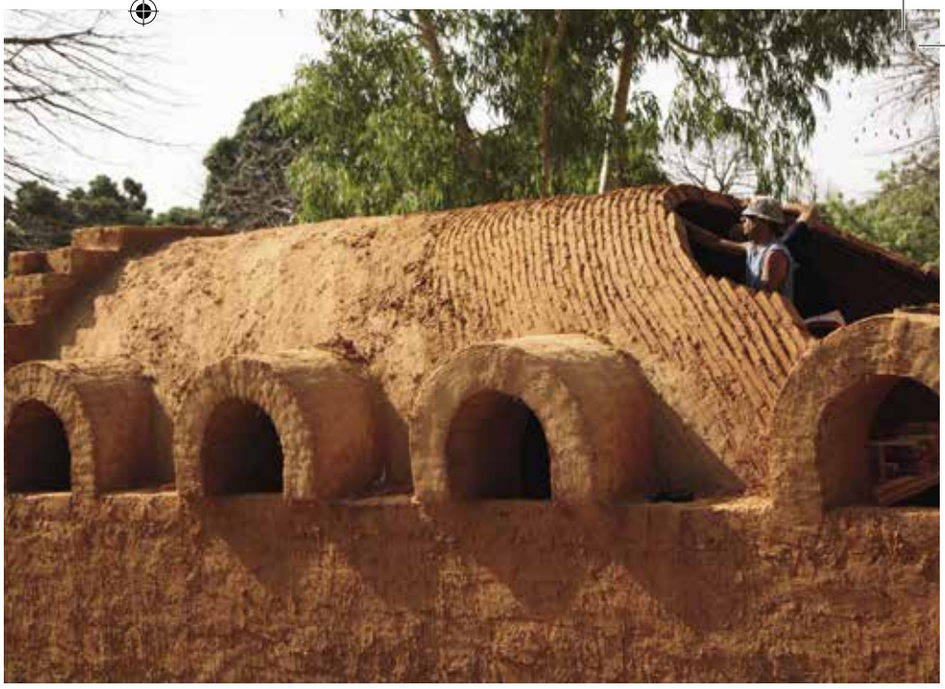

Construction d'une voûte au Sénégal.

Grande muraille à Jiayuguan (Chine).

Djenné (Mali).

Fournil en torchis (France).

La célèbre Grande Mosquée de Djenné (Mali).

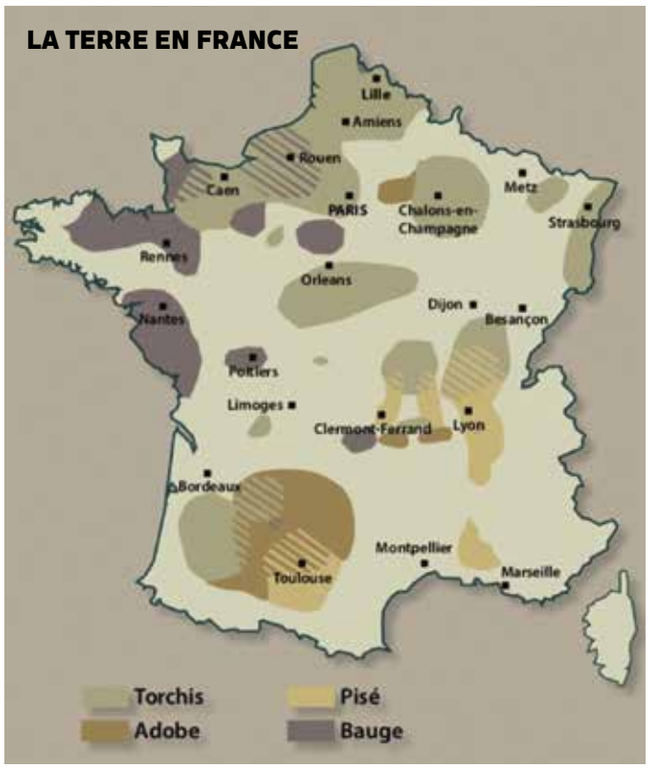

donc souvent été maquillé, recouvert, ou réservé aux parties du logis non visibles de la rue, ou aux dépendances. Il était un marqueur d'infériorité sociale : n'existait-il pas en Bretagne une clause des contrats de fermage qui imposait au fermier de construire sa maison dans un matériau moins noble que celui du logis du propriétaire ? Le paysan se voyait donc « réduit » à construire en terre…

Aujourd'hui, ce matériau, qui abrite sous ses formes multiples près d'un tiers de l'humanité, est encore souvent synonyme de pauvreté. Dans trop de pays, beaucoup d'habitants considèrent comme une ascension sociale la construction de la maison en agglos de béton qui remplace leur maison traditionnelle en terre : image sociale ! Pourtant de nombreux monuments prestigieux lui doivent sa beauté et sa solidité : ville yéménite de Shibam, surnommée la Manhattan du désert en raison de ses immeubles de terre porteuse de huit étages, mosquées en banco (boules de terre) du Mali, dont la splendide Djenné, qui défient le temps grâce à un entretien collectif régulier, Tulous du Fujian, en Chine, qui abritent des centaines d'habitants, manoirs aquitains médiévaux en pisé, châteaux d'Ile-et-Vilaine, magnifiques bâtisses à pans de bois en Alsace… la terre ne devrait avoir besoin de prouver ni sa noblesse, ni ses qualités. Pourtant elle est encore trop souvent considérée comme un matériau du passé, dépassé.

TERRE, ACTE 2

Mais les temps changent, et depuis quelques décennies, des bâtisseurs, des associations, des techniciens, des ingénieurs, des architectes et des particuliers conscients des enjeux environnementaux, font redécouvrir les atouts remarquables du matériau terre, accessible à chaque humain et manipulable par tous, y compris les enfants ou les adultes novices qui la touillent avec plaisir. La Voûte Nubienne promeut la construction traditionnelle en Afrique ; les écoles d'ingénieurs (ENTPE) et d'architectes (ENSAG) s'intéressent à ce matériau, des coopératives de constructeurs initient des projets de logements collectifs en terre… et pendant que beaucoup de bâtiments en

Maison en pisé dans l'Allier.

Torchis et pan de bois à Strasbourg.

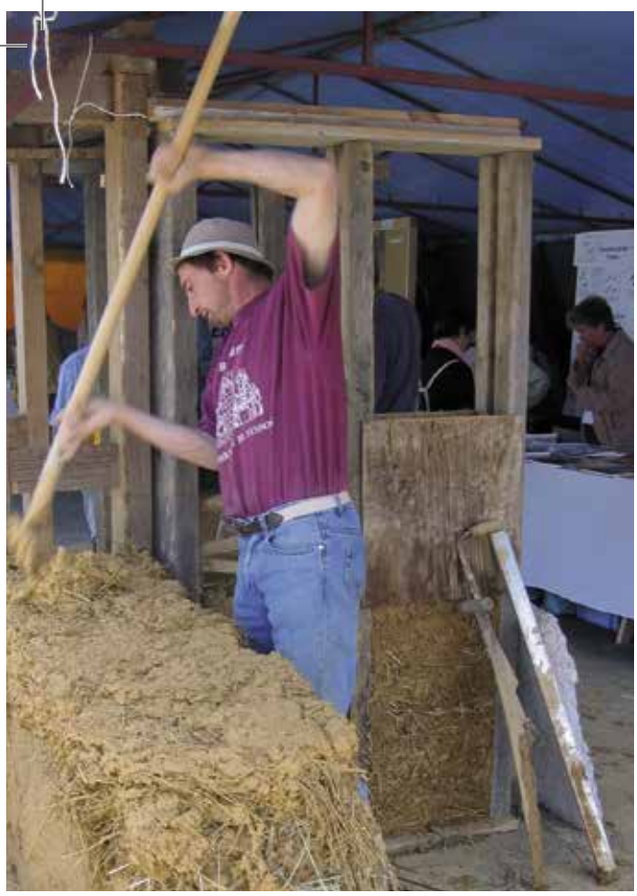

Terre et paille : un mariage écologique parfait.

© TM

Maison en bauge.

terre meurent en silence, des pionniers de l'éco-construction font ressurgir du sol des maisons dont la terre excavée fournit les murs. Présente partout, dotée de multiples qualités mécaniques, thermiques, hygrométriques et sanitaires, quasi gratuite et n'occasionnant aucune dépense énergétique, *« la terre crue nous accueille généreusement dans notre navigation de bâtisseurs »*, se réjouit Tony Marchal, architecte et ingénieur spécialiste du bâti rural. Il est donc essentiel de militer pour la préservation et la restauration du bâti en terre existant, en vantant ses qualités écologiques, avant même de promouvoir la construction contemporaine en terre, en accord parfait avec les impératifs de la transition écologique.

SAUVÉS PAR LA TERRE

Oui, l'avenir a besoin de la terre, pour une ère de restauration intelligente et de construction qui intègre de nouvelles techniques d'utilisation, mariant la connaissance traditionnelle et les recherches scientifiques contemporaines. Sélectionnée selon son origine et sa composition, notamment la présence d'argile qui lui permet de prendre en séchant, et souvent associée à des fibres formant armature (résistance à la traction), avec un dosage en eau approprié, elle peut être tassée, comprimée, moulée, coulée, coupée, projetée…

Elle évite alors :
- la prédation des sables littoraux et des granulats de pierre, en raréfaction, qui agresse les écosystèmes,
- les transports coûteux en CO_2, surtout quand ils envoient leurs produits d'un continent à l'autre,
- les transformations industrielles consommatrices d'énergie,

« Dieu façonna l'homme avec un peu de terre, à laquelle il insuffla vie »

Bible, Genèse 2

En même temps qu'elle permet :
- la valorisation des ressources naturelles et humaines locales,
- l'adaptation aux conditions pédo-climatiques du site de construction, grâce à ses qualités thermiques remarquables,
- l'investissement du maître d'ouvrage dans une construction innovante et souvent exemplaire, qui exige sa participation active,
- l'auto-construction par des aspirants propriétaires peu fortunés, et qui peuvent, en s'investissant dans la conception-fabrication, faire baisser les coûts de construction,
- la redécouverte et la valorisation des savoir-faire ancestraux de la construction terre, transmis par l'expérience et enrichis des connaissances scientifiques nouvelles sur le matériau.

Les ouvrages de terre crue, à condition d'être protégés de l'eau, ont démontré leur durabilité et sont destinés à un avenir écologique majeur : il faut les entretenir et ils se trouveront naturellement des descendants ! ◆

Cette technique de moulage très simple a été utilisée sur tous les continents. (CFP MPF)

NOMBREUSES MÉTAMORPHOSES

La terre crue, toujours utilisée humide, se décline sous différentes techniques :

LE PISÉ : la terre, qui peut être dotée d'une assez grosse granulométrie, est tassée entre des banches

LA BAUGE : technique très audacieuse, la terre mélangée à des fibres est tassée, sans l'aide de banches, puis recoupée pour dresser ses faces.

LA BRIQUE DE TERRE CRUE OU «ADOBE» : la terre est moulée dans un cadre.

LE TORCHIS (TORCHE) : la terre armée de fibres est enroulée autour d'un bois (éclisse...) qui s'encastre dans un pan de bois.

LE MORTIER DE HOURDAGE : la terre constitue la matière des joints de la maçonnerie, même souvent dans les pays producteurs de chaux.

L'ENDUIT : la terre, parfois renforcée de chaux ou de fibres, est projetée.

Dans notre prochaine édition, nous parlerons aussi des nouvelles utilisations de la terre :

- Le torchis allégé : la proportion de terre est réduite au profit de fibres isolantes thermiquement.
- Le bloc de terre compressée ou comprimée (BTC) : on applique une pression mécanique à des blocs de terre moulée, qui peut être associée à un peu de ciment ou de chaux qui renforce la cohésion.
- Le béton de terre : la terre peut être associée à du ciment...
- Les mortiers divers : la terre est mélangée à divers matériaux isolants ou structurants.

© Patrice Doat, CRATerre

Ferme traditionelle en pisé à Chirens(Isère).

L'art de bâtir en terre crue : traditions, modernités et avenirs

À l'occasion de la sortie de son livre « Habiter la terre », Henri Pradenc a interrogé Jean Dethier pour MPF.

MPF : La célèbre exposition « Architectures sans architectes » au MoMa de New York, ainsi que la création en France de notre revue MPF datent des années 1960 : l'une et l'autre préconisaient chacune une valorisation des habitats vernaculaires : ce synchronisme est-il dû au hasard ?

Jean Dethier : Pas du tout : il s'agit bien d'une convergence culturelle inédite en réaction contre l'arrogant mépris à l'égard des traditions et de l'histoire programmé, durant les années 1920-50, par diverses « avant-gardes » architecturales. La décolonisation des années 1960 a notamment permis à une nouvelle génération de bâtisseurs de découvrir dans le Tiers-Monde – durant leurs interventions sur le terrain comme « coopérants » – les patrimoines vernaculaires de ces pays, puis de valoriser et moderniser leurs intelligentes qualités ancestrales, aussi bien là-bas qu'en Europe.

MPF : Votre exposition « Des architectures de terre, ou l'avenir d'une tradition millénaire » initiée en 1981 au Centre Pompidou, devenue célèbre elle aussi, est réputée avoir été l'un des supports culturels et stratégiques majeurs de la réhabilitation-réactualisation de la construction en terre crue. Avec quels effets en France, en Europe et ailleurs ?

JD : Cette manifestation avait pour but de révéler enfin au grand public - et ce volontairement dans un haut-lieu de la culture contemporaine - les traditions alors méconnues, les modernités précoces (dès le XIXe siècle) et l'avenir des meilleurs usages de ce matériau écologique. J'ai eu la chance rare qu'elle circule durant 16 ans dans 24 villes sur 4 continents, cumulant ainsi trois millions de visiteurs. En complément de son impact international, j'ai tenu à démontrer très concrètement que les idées militantes que j'y préconisais étaient réalistes et opérationnelles. Pour assurer ce « passage à l'acte », j'ai initié la construction près de Lyon du premier quartier urbain contemporain d'Europe bâti en terre : le « Domaine de la terre »[2]

© Pierre Moreau

Jean Dethier.

© Aga Khan

Ville de Shibam au Yémen (classée au Patrimoine Mondial). Tous les immeubles d'habitat sont élevés en terre sur 6 niveaux.

© Marie Schuitén

Maison récente, bâtie en pisé au Bhoutan.

Habiter la terre crue,
de Jean Dethier,
Ed. Flammarion,
novembre 2019, 512 pages,
249 x 317 mm, 650 photos
et 150 dessins
ISBN : 9782081442818

édifié sous le pilotage technique du CRATerre. Depuis lors, divers chercheurs estiment que cette expérience-pilote a contribué à la régénération et généralisation de « l'art de bâtir en terre crue ».

MPF : Depuis quatre décennies l'Unesco a classé au « Patrimoine Mondial de l'Humanité » de nombreux témoignages historiques ou vernaculaires d'architectures en terre, et même de villes comme Marrakech, Shibam au Yémen ou Djenné au Mali. Quels sont l'ampleur et l'impact de cette avancée culturelle ? Et que nous apporte-t-elle ?

JD : Sur près d'un millier de sites ainsi classés, plus d'une centaine sont bâtis en terre crue ! Cette surprenante proportion est révélatrice d'une reconnaissance des valeurs majeures de ce matériau – trop longtemps méconnu, méprisé ou dénigré –, des chefs-d'œuvre qu'il a permis d'édifier et qui ont défié le temps. Et ce, depuis l'Antiquité au sein de multiples civilisations jusqu'au XXe siècle : ainsi pour la sculpturale Grande Mosquée de Djenné élevée au Mali en 1907. En Europe, le célébrissime Alhambra de Grenade, édifié en pisé au XIIIe siècle, demeure l'un des plus admirables exemples d'harmonie et de durabilité. La beauté, l'intelligence et la diversité universelle de ces éloquents témoignages servent désormais de références aux historiens et surtout à une nouvelle génération d'architectes qui puise dans ces patrimoines de précieuses leçons de sagesse constructive pour leurs éco-projets d'avenir.

MPF : Que penser des apports de l'architecte égyptien Hassan Fathy évoqué dans votre livre ?

JD : il est l'un des « Trois Grands Pionniers » de la modernisation de la construction en terre crue : chacun a su insuffler à son militantisme un puissant et durable impact mondial. Fathy (1900-1989) a été le premier dans le Tiers-Monde, dès 1947, à s'inspirer des traditions rurales de son pays afin de « construire avec le peuple » (selon le titre de son livre-manifeste), pour que les plus humbles puissent bâtir en auto-construction leurs habitats en terre. C'est en France que les deux autres acteurs visionnaires ont d'abord déployé leurs talents. Le maître-maçon lyonnais François Cointeraux (1740-1830) a inventé dès 1789, dans la mouvance des idéaux de la Révolution, un savoir-faire qui sera très influent : son « Nouveau Pisé » a assuré la réactualisation de la tradition de sa région (entre Mâcon et Grenoble) et ainsi permis à diverses classes sociales de bénéficier de ce progrès décisif. De nombreux bâtiments et demeures bourgeoises ou modestes y témoignent encore de ce renouveau essentiel. Quant au groupe CRATerre (craterre.org) fondé à Grenoble dès 1979 (au sein de l'ENSAG), il est aujourd'hui le plus polyvalent, influent et reconnu. On lui doit notamment un indispen-

*« **L'art de bâtir en terre crue :** avec ce sous-titre l'architecte belge Jean Dethier vient de publier un livre important et captivant : « HABITER LA TERRE »[1]. Conçu pour le grand public autant que pour les professionnels, il offre un panorama interdisciplinaire mondial - dans 75 pays dont la France - de ces savoir-faire transhistoriques trop longtemps oubliés ou méprisés qu'il est indispensable de réhabiliter et réactualiser, afin que les vertus de ce matériau naturel contribuent au combat contre les dérèglements climatiques. Ce manifeste écologique valorise de très nombreux habitats ou bâtiments exemplaires, traditionnels et contemporains. Il rassemble un indispensable corpus de textes dus aux meilleurs experts. Ce livre constitue l'apport capital d'un pionnier qui, depuis 50 ans, assure à travers le monde une influente médiatisation culturelle et militante en faveur de la « cause de la terre crue ».*

Ruth Eaton, historienne britannique de l'architecture

© Patrice Doat, CRATerre.

Maison expérimentale de 50 m2 bâtie en 24 heures (chantier pédagogique) par le CRATerre en 1986 sur le campus de Grenoble. Architecte Josep Esteve.

sable inventaire critique illustré de toutes les techniques traditionnelles et modernes (leur « Traité de construction en terre »), le pilotage de multiples programmes majeurs d'habitat, de recherche scientifique ou de valorisation patrimoniale, ainsi que l'invention d'un enseignement spécialisé – unique au monde – basé sur une pédagogie participative d'avant-garde. On ignore trop souvent en France que ce pays – grâce notamment à ces deux grands pionniers – a été très tôt et demeure aujourd'hui, le leader mondial dans cet inventif domaine technique et culturel porteur d'avenir.

MPF : Comment voyez-vous l'actualité et l'avenir des architectures de terre crue, en France et à l'étranger ?

JD : Cette double question-clef alimente et illustre quasi la moitié de mon livre « Habiter la terre ». Pour résumer à l'extrême ce bilan mondial contemporain - et son complément prospectif argumenté - il s'avère qu'il est parfaitement possible d'édifier avec ce matériau aussi bien de plaisants habitats individuels ou collectifs pour les nantis ou démunis, que les architectures les plus variées et ambitieuses, inventives et séduisantes. Quasi omniprésent sous la couche de terre à vocation agricole, il permet d'affronter de façon efficace divers défis liés au dérèglement climatique. Ses usages ne nécessitent pas d'industrialisation, ni d'énergies fossiles, ni de longs transports énergivores : la terre est mise en œuvre in situ, près de ses lieux d'extraction. L'emploi optimal de ce matériau naturel et sain, robuste et durable, ne produit ni pollutions, ni C02. De plus - avec les teintes chaleureuses et les textures sensuelles de ses maçonneries ou enduits - il confère à nos lieux de vie une beauté et une harmonie radieuses, tout en assurant notre confort thermique et psychique. La terre crue induit ainsi un nouvel art de vivre zen témoignant d'une « sobriété heureuse » désormais recherchée. Quel autre matériau offre autant d'atouts pour bâtir un avenir éco-responsable ? ◆

[1] Dethier (Jean), HABITER LA TERRE. L'art de bâtir en terre crue : traditions, modernités et avenirs, Flammarion, Paris, 2019, 512 pages, 800 photos et dessins. Comité scientifique : Patrice Doat, Hubert Guillaud, Hugo Houben

[2] « Le Domaine de la terre », quartier urbain de 65 logements sociaux, inauguré en 1985 à Villefontaine (Isère) à 29 km au sud-est de Lyon. Depuis son classement comme « expérience pilote d'habitat écologique », ce site boisé de 2 hectares (le long de la rue Hassan Fathy) est balisé pour les visiteurs de commentaires sur les spécificités et atouts de chacun des dix îlots édifiés, surtout en pisé ou briques de terre comprimée (BTC,) par autant d'architectes sous la supervision scientifique du CRATerre.

© Christian Lignon

Maison bourgeoise du XIXe siècle, au nord de Lyon (vallée de la Saône), révélant les influences du pionnier lyonnais François Cointeraux

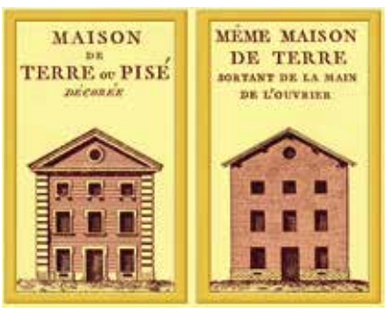

© Jean Dethier

Dessin-manifeste de Francois Cointeraux (1796), révélant son désir d'égalitarisme architectural entre maisons bourgeoises et ouvrières.

© Patrice Doat, CRATerre.

Construction moderne en pisé.

Les aîtres (galeries en bois) ont été restaurées ainsi que le puits « à casquette ». Il restait une partie du mur d'appui des anciennes aîtres qui avaient été démolies dans les années 1930, nous disait la mémoire familiale.

La petite terrasse, un lieu de détente pour se sentir bien au cœur du pisé.

Comme on dort bien dans une maison en pisé !

PAR HERVÉ COQUILLARD, PHOTOS DE ROBERT MARÉCHAL ET HERVÉ COQUILLARD

À La Brosse, petite ferme située sur la frontière est du Forez, tous les bâtiments sont en pisé.

Lorsque nous sommes devenus propriétaires de cette ferme de famille, en 2006, nous avons fait quelques travaux d'urgence : recouvrir d'un enduit de chaux le pignon ouest de la maison d'habitation, déjà très dégradé, ainsi que le puits et le mur fermant la cour carrée. Puis nous avons attendu quelques années, le temps de mûrir notre projet. Progressivement quelques principes ont été posés, avec contribution du délégué MPF de la Loire : garder la structure des bâtiments d'origine, éliminer tout ou partie des bâtiments rajoutés, garder l'aspect sobre d'une petite ferme modeste et mettre en valeur la construction en pisé. On pose pendant ce temps des témoins en plâtre sur les angles et les fissures du pisé, pour vérifier la stabilité des bâtiments.

En 2013, le projet se précise : l'écurie-grange sera transformée en gîte rural et ouvrira sur le coté sud où on aménagera une terrasse et un petit jardin ; la maison d'habitation une fois restaurée deviendra notre résidence principale et l'aménagement extérieur, visible de la route, fera l'objet d'une demande de label à la Fondation du patrimoine.

Un architecte très sensible au bâti rural traditionnel, habitué à restaurer des bâtiments en pisé, conçoit le chantier, assure la maîtrise d'œuvre et nous permet de trouver des entreprises habituées au pisé. Les dalles au sol sont démontées pour installer des hérissons et des planchers chauffants, car le traitement de l'humidité est essentiel dans un bâtiment en pisé. Des drains sont aussi placés au-dessus des deux bâtiments. Toutes les huisseries sont changées, et les aîtres, galeries en bois caractéristiques des fermes du Forez, sont replacées sur

Lors de l'Inauguration du Gîte et du label Fondation du patrimoine, devant un mur qui associe pisé, soubassement en pierres et briques, les prises de parole officielles du Conseiller départemental M. Viricel et du délégué Loire de la Fondation du patrimoine, Robert Maréchal (qui est aussi notre président de Maisons Paysannes Loire)

la façade de la maison, là où elles étaient encore au début du XXe siècle. Des enduits chaux viennent recouvrir les murs en pisé, sauf ceux qui sont orientés au nord où le pisé apparent n'est pas soumis à la pluie. Les soubassements en pierre sont jointoyés à la chaux. À l'intérieur, des enduits chaux-chanvre assurent l'isolation des murs et de la ouate de cellulose est projetée dans des combles perdus. Un « *châpis* » attenant à la maison est transformé en chaufferie bois (chaudière à double foyer, bûches et granulés), mais on installe aussi un poêle dans le gîte et un fourneau dans la maison pour le chauffage d'appoint et les inter-saisons… Nous restons vigilants pour négocier un certain nombre d'ajustements liés à la prise de conscience progressive des conditions dans lesquelles nous souhaitons habiter ces bâtiments.

L'ensemble du travail s'achève à l'été 2016, le 8 octobre le gîte rural est inauguré et le petit panneau valorisant le label Fondation du patrimoine apposé sur un mur en pisé brut, face à la route.

Quelles leçons tirer de cette aventure ? Il faut se donner le temps. Ensuite, il faut durant tout le chantier continuer de préciser nos attentes et négocier des ajustements.

Mais quelle satisfaction quand des hôtes du gîte nous expliquent qu'ils dorment bien et se sentent reposés dans cette maison en terre crue ! Quelle surprise aussi quand un touriste allemand nous demande : *« Comment peut-il y avoir une maison en terre crue ici en France ? »*, alors que pour lui, la terre crue c'est l'Afrique, les cases des villages de brousse ou la mosquée de Tombouctou… ◆

La façade du gîte, ancienne écurie-grange, sur laquelle les ouvertures ont été créées à l'étage et modifiées au rez-de-chaussée.

Histoire simple

PAR MARIE-PAULE

La maison de pisé de Marie-Paule, à Comis (Loire).

« Ce fut un hasard. Je cherchais une maison à restaurer, celle-ci m'a fait signe : sauvez-moi ! Et j'ai répondu, même si elle ne correspondait pas tout à fait à ce que je cherchais, car elle n'en pouvait plus de maltraitance cimentesque…

Les bâtiments annexes s'effondraient. Si on ne refaisait pas tout de suite la maison de Comis, elle disparaissait car son terrain n'est pas constructible.

J'ai rencontré le maçon, Max Bailly, à une conférence de Nicolas Meunier sur le pisé, et pisé fut fait, avec chaux-chanvre enduit à la chaux, etc.

Elle fut prête in extremis pour notre retraite, suite à notre départ de Lyon. Installation provisoire (depuis trois ans…!) en attendant la restauration du bâtiment principal avec les mêmes entreprises. » ◆

Terre crue en Gascogne : un chantier remarquable !

PAR MICHEL THARAN, DÉLÉGUÉ MPF DU GERS ET DES HAUTES-PYRÉNÉES

À l'ouest de l'Occitanie, vous trouverez quatre petits pays, répartis sur les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers : l'Armagnac, l'Astarac, le Magnoac et la Lomagne. Son habitat traditionnel se caractérise par l'utilisation de la terre crue : pans de bois avec torchis, adobe, pisé…

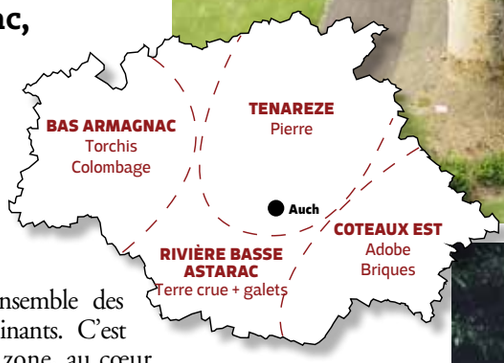

Ce patrimoine constitue une richesse mal connue, mal évaluée, mais fort heureusement, depuis quelques années, les propriétaires, les collectivités et les professionnels se préoccupent de sa sauvegarde. C'est aussi le travail des associations telles que Maisons Paysannes de France, des passionnés, des spécialistes, des services du territoire, qui ensemble sensibilisent la population à la beauté et à la richesse exceptionnelle de cette architecture gasconne et de ses savoir-faire.

TOUTES LES TECHNIQUES

Sur ces territoires, le patrimoine terre crue est majoritaire, car les terres de nos coteaux sont bien appropriées aux diverses techniques de construction en terre crue, toutes présentes sur ce secteur : c'est notre originalité au pied des Pyrénées et au sud de la Garonne. Paysans et artisans ont imaginé une architecture variée : terre/bois, pisé, adobe, mottes de terre et aussi une spécificité locale, en mottes de terre et galets, à l'esthétique originale, aussi bien dans les fermes, les maisons, les bastides, les villages fortifiés, les églises…

En Armagnac, comme dans le grand Sud, l'habitat est dispersé et se rapproche du style landais, écrasé au sol sous une toiture à trois versants de tuiles canal. Les maisons sont ouvertes à l'est et au sud, et les longues couvertures s'étalent à l'ouest et au nord. Souvent, elles se blottissent derrière un rideau d'arbres qui protège l'ensemble des vents dominants. C'est dans cette zone, au cœur de l'Armagnac, qu'il existe un ensemble exceptionnel de par sa stature mais également sa conservation : le village médiéval et le castet en terre crue de Sainte-Christie-d'Armagnac.

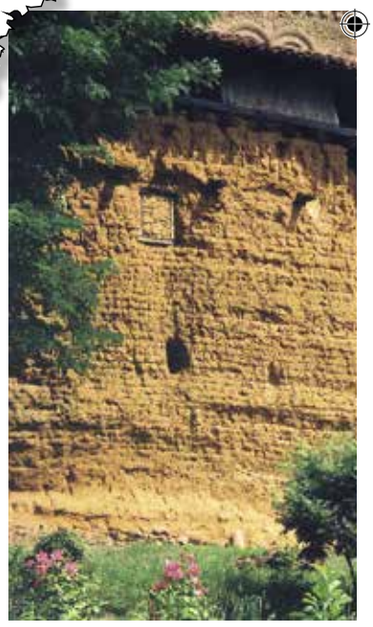

LE CASTET DE SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Il a été construit en deux étapes majeures :

- le mur du rempart médiéval en terre crue avec son fossé, datent des XIII-XIVe siècles (datation au carbone 14),
- le logis seigneurial côté cour est un bâtiment en colombage et en torchis, élevé à la charnière des XVe et XVIe siècles (datation par dendrochronologie).

Ce site dégradé avait grand besoin de soins, quand, en juin 2014, j'ai encouragé la commune à créer une association dédiée à son sauvetage, et à organiser une rencontre d'acteurs pour programmer une action de sauvegarde. Rapidement, les instances culturelles régionales encouragent la protection des lieux :

- l'ensemble du site du Castet et la motte castrale située à proximité sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques,
- le rempart ouest en terre crue et le logis adossé sont classés en totalité.

Autre décision positive : un architecte spécialisé en terre crue, Alain Klein, est mandaté pour effectuer

Les habitants ont œuvré à la préfabrication des galettes de torchis.

© A. Klein 1992.

Façade ouest du rempart en terre crue, avant sa restauration : une succession de couches de terre crue filantes.

le relevé et le diagnostic du site et conduire la préservation de l'ensemble, en collaboration avec l'architecte du patrimoine Pierre Cadot pour la phase de chantier.
Depuis, des entreprises locales spécialisées dans la restauration patrimoniale se mobilisent sur le chantier : TMH pour le gros-œuvre, le charpentier Jean-Louis Dostes pour la mise en sécurité et l'ossature bois, ainsi que Christian Baur, artisan réputé dans la construction en terre crue.

TOUS LES ATOUTS

Parmi les nombreuses particularités de ce chantier M.H. en terre crue, il faut noter :
- la position de la commune, propriétaire, représentée par son équipe municipale qui soutient activement la restauration,
- l'association des habitants, « les Amis du Castet », qui œuvre à l'animation, à la recherche de fonds, organise des visites, participe à certains travaux,
- l'appui de financeurs multiples : la commune, l'État, la région Occitanie, le département du Gers, le pays d'Armagnac, la communauté de Communes, les Amis du Castet et la Fondation du patrimoine auprès de laquelle une souscription a été lancée,
- la confiance faite aux savoir-faire locaux : architectes et artisans qui mènent les travaux,
- l'équipe scientifique et technique pluridisciplinaire composée d'une dizaine d'experts (archéologues, architectes du bâti ancien, historiens, céramologues, topographes, etc.), organisée autour d'un « projet collectif de recherche » (PCR) dirigé par Alain Champagne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui a déjà à son actif deux fouilles (fossé de la motte castrale et silos à grains enterrés), l'étude inédite de plusieurs textes anciens, l'inventaire de sarcophages, etc.

C'est ainsi que se rencontrent experts et amateurs, services publics et militants enthousiastes, unis autour de ce patrimoine original et précieux qu'ils valorisent ! ◆

MPF 32 suit régulièrement ce chantier. Nous prévoyons d'organiser à nouveau une rencontre d'acteurs sur les techniques en terre crue pratiquées dans les délégations de MPF : « Les Assises de la Terre Crue en Gascogne », du 23 au 26 juin 2020. À suivre…

La grange de Saint-Agil ou la naissance d'un théâtre

PAR GILLES ALGLAVE, PRÉSIDENT DE MPF, DÉLÉGUÉ DE L'OISE

PROLOGUE

C'est une histoire comme MPF les aime, car tout y est bien qui finit bien. Elle se passe à Saint-Agil, village du Perche, au nord du Loir-et-Cher, à 35 km au nord de Vendôme, rattaché à Couëtron-au-Perche. Représentatif de la campagne française avec ses difficultés et ses atouts, le village de 270 habitants est situé dans le rural profond, loin des grands axes et des pôles urbains.

Au chapitre « Culture locale et patrimoine », sa page Wikipédia mentionne l'église de Saint-Agil-et-Saint-Fiacre (XIIe, XVIe et XIXe) qui comporte des parties classées, et le château, ISMH depuis 1926. Rien sur ce que l'on pourrait appeler « les disparus de Saint-Agil » : les multiples éléments de bâti rural, si chers à MPF, sûrement présents ici comme partout, « petit patrimoine » dit de proximité, qui, au fil du temps, a disparu sans qu'on s'en aperçoive.

ÉPILOGUE EN 5 ACTES

I - La grande frayeur

En plus de multiples autres tâches, les élus locaux doivent intégrer la gestion du patrimoine rural. Pas souvent une priorité, il y a tant à faire… Ce patrimoine, qui a perdu sa fonction originelle, pas (ou peu) entretenu, disparaît peu à peu.

Dans les années 90, une grange en pans de bois et torchis, propriété communale en mauvais état dans le centre du village, menace de s'effondrer. Le conseil municipal doit statuer sur le sort de ce bâtiment qui menace la sécurité publique dont le maire est garant. Après un arrêté de péril, le conseil vote à l'unanimité la démolition de la grange, qui s'ajoutera à la liste des disparus…

II - La mauvaise conscience
(le temps du remord ou… de la réflexion)

Karine Gloanec-Maurin (devenue députée européenne), alors adjointe au maire de Saint-Agil et élue à la Communauté de Communes des Collines du Perche, s'est ralliée à la décision de la majorité dans l'urgence, mais avec du recul… elle se dit qu'on peut trouver une option plus positive pour éviter cette destruction. Elle est encouragée par l'avis de l'ABF qui plaide, lui aussi, pour la conservation de l'édifice.

Il est décidé de céder la grange à la Codecom des Collines du Perche dans un premier temps pour en faire un lieu ouvert au public.

III - La cohérence

Un échalier est une sorte d'échelle permettant de franchir une haie. Le linguiste peut y voir la synthèse des concepts d'échelle et d'escalier. Ce bel outil issu du bon sens aide à franchir l'obstacle et autorise le passage. Tout un symbole ![1]

Ce bel outil a prêté son nom à l'Agence Rurale de Développement Culturel, créée en janvier 2000 à l'initiative d'habitants du Perche Vendômois en Loir-et-Cher, en vue de favoriser l'accès à la culture pour chacun sur ce territoire. Son credo est clair et nous le partageons : « *S'il s'agit de vivre à la campagne, il s'agit de ne pas perdre le fil de l'invention collective, technique, industrielle, scientifique, mais aussi artistique. Nous ne vivons pas reculés, nous vivons espacés.* »

Cette structure, liée à la Communauté de Communes, n'a pas de lieu qui lui est propre. C'est une évidence, la grange est une opportunité : après restauration, elle retrouvera une nouvelle fonction en étant le siège de l'Échalier.

L'entrée et sa double porte, d'autrefois et aujourd'hui.

La grange après les travaux. Le torchis est protégé par un bardage de bois.

Le théâtre : surface 162 m², jauge : 181 pers. (100 pers. assises), longueur 7,90 m, hauteur 4,90 m, profondeur 8 m.

IV - La renaissance

Entre 2002 et 2003 la grange de Saint-Agil renaît. Un chantier exemplaire se met en place : charpente redressée, pièces de bois et autres poteaux structurellement atteints remplacés, hourdis de torchis. Les travaux sont confiés au cabinet d'architecture Gatineau / Bouchet (SCPA Arch Etc). Sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France, Jacques Devannoise, il est décidé de laisser le colombage intérieur et son hourdis de torchis visible. Cela impose une isolation par l'extérieur, protégée par un bardage en bois, avec une finition qui rappelle les ouvertures de certains séchoirs.

En 2003 le bâtiment accueille le premier évènement public.

L'intérieur de ce modeste élément du bâti vernaculaire met en scène la terre de façon magistrale. Le torchis est un matériau mal connu et mal reconnu, souvent associé à l'idée de pauvreté, de fragilité, d'obsolescence. Dans la grange de Saint-Agil, devenue théâtre paysan, la terre se met en scène, sous le feu des projecteurs. L'architecture, ici magnifiée, participe aux spectacles professionnels qu'elle accueille : théâtre, musique, cirque, danse…

V - La reconnaissance

En 2016 l'Échalier est promu Atelier de Fabrique Artistique et soutenu par la DRAC, qui sanctuarise son fonctionnement et lui permet de proposer des programmes toute l'année, avec un budget annuel de 170 000 euros.[2]

Une deuxième tranche de travaux est engagée : isolation et chauffage, fermeture et chauffage du hall d'accueil du public, réhabilitation d'une partie de l'aile.[3]

POSTFACE

Quinze années sont passées, l'Échalier a su fidéliser son public : le jeune public en particulier et tous les habitants du territoire, ainsi que les artistes en résidence qui découvrent un espace sans fossé entre la culture populaire qui s'exprime dans le respect de la logique constructive et toutes les autres formes de culture.

Les porteurs du projet ont su résister à la déferlante des normes et des réglementations que d'autres mettent souvent en avant pour justifier l'abandon et la démolition de notre patrimoine rural. Cette réalisation exemplaire en est une preuve incontestable : quand on veut, on peut.

Ici, patrimoine et développement durable riment avec beauté et modernité.

Nous aussi nous sommes persuadés qu'*« ensemble nous pouvons tout »*, comme l'a dit avec enthousiasme Karine Gloanec-Maurin, en inaugurant le 15 juin dernier la deuxième tranche des travaux entrepris sur la grange. ◆

[1] Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Échalier

[2] Fonds d'État, de la Région, du Département et auto financement, en plus de la Com de Com qui verse annuellement 8 500 € à l'Échalier

[3] Deuxième tranche : 260 000 €, financés à 80 % par les aides publiques 20 % par les aides privées (Fondation ERDF, Banque Populaire, Crédit Agricole, Fondation du patrimoine et financement participatif du public et des artistes).

POUR EN SAVOIR PLUS

- **www.lechalier.fr**
- **Facebook :** www.facebook.com/profile.php?id-100009101942777
- **www.culture.gouv.fr**/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Actualites/Actualite-a-la-une/Inauguration-de-l-Echalier-agence-rurale-de-developpement-culturel-a-Saint-Agil-41
- **Helloasso :** www.helloasso.com/associations/l-echalier/collectes/la-grange-de-st-agil-travaux-et-amenagements
- Voir aussi le site de **Maisons Paysannes de France**
- Florent Violante est en charge du développement culturel de l'Échalier, Olivier Roulleau est le Maire délégué.

Au moulin de Haut-de-Bellefontaine le plancher est en bauge

PAR HENRI PRADENC, PHOTOS DE FLORENCE DE GROOT

C'est la technique utilisée au XVIIIe siècle lors de sa construction qui a permis de restaurer le plancher en ruine de ce moulin : la bauge sur un lattis de châtaignier.

Les Amis du moulin du Haut-de-Bellefontaine, à Grosville dans le Nord Cotentin, ont entrepris de restaurer la totalité de l'ouvrage. Une démarche ambitieuse placée sous le signe de la réhabilitation des techniques anciennes et de la transmission des savoirs. Entre autres, la mise en œuvre de la terre crue pour refaire à neuf le plancher dégradé qui servait à entreposer les sacs de farine.

TRANSMETTRE UN SAVOIR SÉCULAIRE

C'est un chantier participatif, organisé par la délégation de la Manche de MPF, qui a mobilisé une quinzaine de participants les 13 et 14 avril 2018, en les initiant à un savoir-faire du XVIIIe siècle qui a fait ses preuves : la méthode des échalas.
L'échalas désigne le rameau de châtaignier refendu à la hache pour préserver le fil du bois qui garantit à la fois la solidité et une certaine flexibilité. Ces lattes demi-rondes sont ensuite clouées sur les solives. L'ensemble doit être suffisamment solide pour recevoir la charge importante du mélange de terre et de paille gorgé d'eau au moment de la pose. Artisan formateur en construction de terre crue, Olivier Dargagnon a encadré le chantier et il a confiance : *« Il faut avoir de bonnes solives. Celles du moulin sont en chêne d'origine et l'ensemble de la charpente qui supporte le plancher a été bien dimensionné »*.

À RESTAURER
Ce procédé apporte un précieux confort thermique (et phonique), dû à l'inertie apportée au plancher. Il faut absolument empêcher les nouveaux occupants d'une maison de supprimer cette efficace couche de terre qui leur paraît poussiéreuse !

LE PLANCHER EN TERRE
n'est pas spécifique du Cotentin. Le sud de la France en a beaucoup. Dans le Limousin, on l'appelle le « terradis », mélange de terre et de fibres végétales, sans plus de précision.

CHOISIR LA TERRE QUI CONVIENT

La terre convenant à cette confection provient de la carrière de Lieusaint, à une vingtaine de kilomètres de là. Les stagiaires ont appris à apprécier la qualité du matériau à la façon dont une boule du mélange terre-paille humide s'étale ou se démolit en tombant sur le sol. Ils ont aussi expérimenté le geste d'antan du foulage au pied, mais le mélange des 8 m³ de terre avec 8 à 9 bottes de paille et l'eau a été fait essentiellement avec le godet d'une pelle mécanique. En revanche, la suite des opérations a utilisé la force musculaire. Selon une pratique observée par Olivier au Sénégal, les stagiaires ont fait une chaîne pour se passer des boules de mélange de main en main jusqu'à l'étage.
Ils ont ensuite projeté chaque boule avec force sur le lattis pour la faire éclater, chacune prenant ainsi sa place pour constituer progressivement une dalle épaisse d'une douzaine de centimètres sur une surface de plus de 24 m². Étape finale, le maître artisan a tassé la terre, l'a lissée avec une longue règle, en s'aidant de témoins au sol pour régler le niveau.
Après un temps de séchage de quelques mois le sol peut être garni de terres cuites ou revêtu d'un plancher. *« On peut aussi utiliser le sol en terre tel qu'il est, et marcher dessus sans l'abîmer »*, nous apprend Olivier Dargagnon. ◆

Les bénévoles préparent la bauge.

Les premiers pâtons arrivent.

Le soir, après un bon talochage, le sol est terminé.

LE BÂTI TRADITIONNEL EN TERRE CRUE

Parmi les nombreuses références d'ouvrages que vous retrouverez sur notre site, notons quelques incontournables :

Construire en terre. CRAterre. Éditions Alternatives. 286 p., 1979

Des architectures de terre ou l'avenir d'une tradition millénaire. Jean Dethier. Éditions Centre Georges Pompidou. 189 p., 1981

Traité de construction en terre. Hugo Houben, Hubert Guillaud. CRAterre. Éditions Parenthèses. 355 p., 1989

Terra Lyon 2016. Actes du XIIe congrès mondial sur les architectures de terre. CRAterre. 364 p., 2018

Actes des échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Éditions de l'Espérou. Collection de 4 volumes. Direction : Claire-Anne de Chazelles, Alain Klein, Emilie Léal, Hubert Guillaud, Nelly Pousthomis. Terre modelée, découpée ou coffrée (460 p., 2003) / Pisé et bauge (328 p., 2007) / Brique crue (501 p., 2011) / Torchis (545 p., 2018)

Bâtir en terre, du grain de sable à l'architecture. Laetitia Fontaine, Romain Anger. Belin. 223 p., 2013

Habiter la terre. Jean Dethier. Flammarion. 511 p., 2019

L'architecture en bauge en Europe. Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. 335 p., 2007

Guide des bonnes pratiques de la construction en terre crue. Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ARESO, ARPE Normandie, As Terre, ATOUTERRE, CAPEB, Collectif Terreux Armoricains, FFB, Fédération des SCPOP du BTP, Maisons Paysannes de France, RÉSEAU Ecobâtir, TERA. 220 p., décembre 2018

Enduits sur supports composés de terre crue. Règles professionnelles, Réseau écobâtir, Fédération SCOP BTP, ENTPE, FFB, FFB, Éditions Le Moniteur. 314 p., 2013

La construction en pan de bois au Moyen Age et à la Renaissance (France). Clément Alix, Frédéric Epaud. Presses Universitaires de Rennes. 449 p., 2013

Les leçons de la terre. François Cointeraux (1740-1830), professeur d'architecture rurale. Collectif. INHA, les Éditions des Cendres. 348 p., 2016

Le pisé en milieu urbain : l'exemple lyonnais

PAR EMMANUEL MILLE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE, DOCTORANT AU LABORATOIRE CRAterre (ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE)

À Lyon, l'identification et l'étude de centaines d'édifices urbains contenant du pisé de terre invite à porter un nouveau regard sur la place de ce matériau dans les villes anciennes.

Maisons en pisé du XVIIe siècle, faubourg de la Croix-Rousse, Lyon 4e.

UNE PRÉSENCE EN MILIEU URBAIN OUBLIÉE

La construction en pisé de terre est souvent associée au bâti vernaculaire des campagnes lyonnaises. Ce bâti peine encore à être reconnu d'un point de vue patrimonial, son image étant ternie par des pratiques inappropriées. Néanmoins, son omniprésence ne peut être ignorée.

La situation est très différente en milieu urbain. À Lyon, la pierre de taille n'est pas courante et les façades du bâti ordinaire sont traditionnellement enduites, masquant les matériaux de construction. La ville reste marquée par les inondations de 1840 et de 1856 qui ont causé l'effondrement de centaines de bâtiments en pisé, principalement dans des quartiers alors en cours d'urbanisation, comme la plaine de Vaise et le quartier des Brotteaux. Par la suite, l'utilisation du pisé de terre a été sévèrement réglementée par un arrêté du Préfet Vaïsse (1856), souvent interprété à tort comme une « interdiction ».

Pour beaucoup d'habitants, de chercheurs ou de praticiens, le bâti en pisé aurait ainsi disparu du paysage urbain lyonnais, effacé par les crues, son « interdiction » ou le renouvellement urbain.

UNE REDÉCOUVERTE

Dans plusieurs quartiers, une observation attentive du bâti ancien laisse entrevoir une autre réalité. Çà et là, des lacunes d'enduits font apparaître du pisé. Des élévations plus importantes en terre sont parfois furtivement identifiables lors de chantiers de ravalements de façades. Ces observations montrent également que les critères couramment mis en avant pour l'identification du pisé en secteur rural (forte épaisseur des murs avec un fruit en partie basse, taille réduite des baies, encadrements en bois, larges trumeaux, etc.) ne sont pas applicables en milieu urbain, au risque de laisser de côté de nombreux bâtiments.

À Lyon, les murs en pisé, souvent dépourvus de fruit, ont une épaisseur semblable à celle de la maçonnerie de moellon de pierre (40 à 50 cm). Le bâti est parfois composite, car une façade sur rue en pierre (enduite ou non) n'exclut pas des façades sur cour ou des murs pignons en pisé de terre. Des témoignages d'habitants, d'agents des collectivités ou d'entrepreneurs font également état de la présence de pisé de terre dans des murs intérieurs, parfois même dans des immeubles de plusieurs étages !

DES CENTAINES D'ÉDIFICES IDENTIFIÉS

La présence de pisé de terre dans le bâti urbain de Lyon est-elle liée à des catégories de bâtiments, des secteurs géographiques ou des époques particulières ? Une telle question peut sembler vertigineuse face aux difficultés d'identifications évoquées et à l'étendue de l'agglomération lyonnaise. Afin de multiplier le nombre d'informateurs potentiels et ainsi élargir le champ d'investigation, un inventaire participatif du pisé urbain de l'agglomération lyonnaise a été mis en place en 2016, en collaboration avec le Musée des Confluences de Lyon. Les contributions apportées via cet inventaire et les dynamiques qui l'ont accompagné ont permis d'identifier 800 édifices sur le territoire de la Métropole, dont 400 sur celui de la commune

« À Lyon, les murs en pisé, souvent dépourvus de fruit, ont une épaisseur semblable à celle de la maçonnerie de moellon de pierre (40 à 50 cm) »

Mur pignon d'un immeuble dit « Canut » construit en pisé de terre et de machefer vers 1870, rue Coste (Caluire-et-Cuire).

de Lyon, y compris dans des quartiers inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

UNE RICHE TRADITION CONSTRUCTIVE LYONNAISE

Ces constructions sont de types variés : maisons modestes (jusqu'à deux étages), murs de clôtures, anciens bâtiments ruraux, bâtiments publics ou religieux, bâti industriel, mais aussi des immeubles de rapport parfois très élevés (voir supra). Ce corpus a été étudié grâce à des outils variés : analyses morphologiques du bâti, études cartographiques (notamment par croisement de plans anciens), recherches archivistiques. Il en ressort une grande diversité de types et d'époques. Du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'utilisation du pisé de terre semble réservée au bâti des secteurs moins densément construits, notamment des faubourgs de la ville. Des maisons mitoyennes de faubourg sont ainsi construites en pisé le long des « grandes rues ». Le pisé n'est pas réservé au bâti populaire, puisqu'il est également présent dans des maisons des champs édifiées par de riches Lyonnais aux abords de la ville.

Face à l'explosion démographique que connaît Lyon à partir du XVIIIe siècle, la ville s'urbanise au-delà de ses remparts. Promu par le constructeur et théoricien lyonnais François Cointeraux, le pisé est très utilisé au XIXe siècle en raison de son faible coût, de sa mise en œuvre rapide et de son incombustibilité. Sur les 400 édifices identifiés à Lyon, environ deux tiers datent du XIXe siècle. Nombre de logements populaires (maisons et immeubles de rapports), ateliers ou murs de clôture sont ainsi édifiés. Autour de la ville continuent de se construire de riches maisons bourgeoises en pisé de terre décoré. Ce matériau est également utilisé dans certaines églises de quartiers populaires ou établissements privés tels que des cliniques ou pensionnats.

GRANDES HAUTEURS

Du pisé de terre a également été identifié dans plusieurs dizaines d'immeubles dits « Canuts ». Ces édifices emblématiques de Lyon, souvent très élevés (jusqu'à 6 étages, avec des pièces de 4 mètres sous plafond) ont été principalement construits en haut des pentes et sur le plateau de la Croix-Rousse dans la première moitié du XIXe siècle. Ils accueillaient des logements-ateliers d'ouvriers tisserands de la soie. Les façades principales, en pierre, sont très ouvertes afin de laisser entrer un maximum de lumière. Certains murs pignons ou refends sont en revanche réalisés en pisé, vraisemblablement pour réduire les coûts de la construction. Les élévations en pisé de terre enduit peuvent ainsi atteindre 25 mètres de haut !

JUSQU'À LA FIN DU XIXe SIÈCLE

Contrairement aux idées reçues, le pisé de terre ne cesse pas d'être utilisé sur le territoire de la commune de Lyon après « l'interdiction » de 1856. Il demeure très présent dans l'urbanisation de nouveaux quartiers tout en subissant une concurrence de plus en plus forte de nouveaux matériaux, à commencer par le pisé de mâchefer (la terre étant remplacée par un mélange de chaux et de résidu de combustion du charbon) et le « béton-pisé » (mélange de ciment et granulats). Ces nouveaux matériaux sont peu coûteux, plus résistants que la terre et font appel pour leur mise

TYPOLOGIE DES ÉDIFICES EN PISÉ IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON

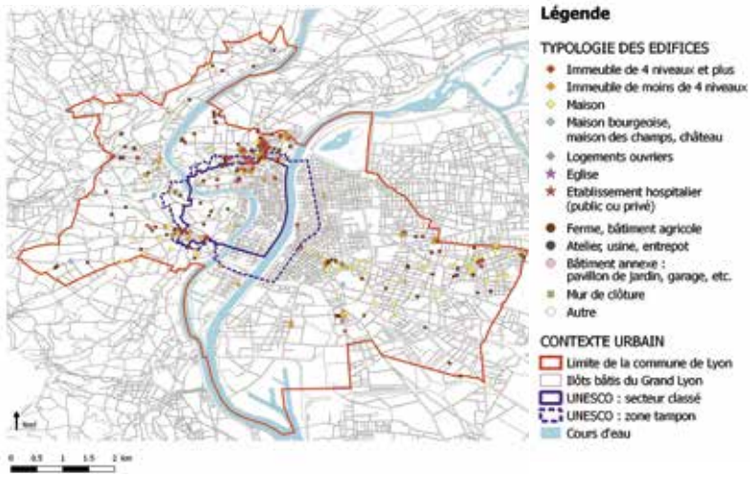

en œuvre aux mêmes outils et gestes que le pisé de terre. Petit à petit, ils viennent à le remplacer. Les dernières constructions en pisé de terre réalisées à Lyon datent des années 1890-1900.

DES SPÉCIFICITÉS PATRIMONIALES À PRENDRE EN COMPTE

Dans le contexte de la crise écologique actuelle, la redécouverte du pisé de terre à Lyon est symptomatique d'un nouvel intérêt pour les matériaux de construction de la ville ancienne. Bien qu'ils ne soient pas toujours visibles, ils sont porteurs de valeurs patrimoniales et écologiques. En outre, leur identification est fondamentale pour assurer une bonne conservation des édifices.

S'agissant du pisé de terre, le cas de Lyon n'est pas isolé : ce matériau est attesté dans de nombreuses villes de la région, telles que Thiers, Montbrison, Roanne, Valence, Bourgoin-Jallieu ou la Tour-du-Pin. Dans le midi méditerranéen, la présence de maçonneries en terre massive (bauge et pisé) dans des quartiers médiévaux ne cesse d'être révélée par des archéologues depuis une vingtaine d'années à Perpignan, Béziers, Carcassonne, Narbonne ou Carpentras, pour ne citer que les plus grandes villes.

La mise en perspective de ces nouvelles données invite à une relecture des valeurs patrimoniales portées par ces bâtiments trop souvent déconsidérés. En outre, il est essentiel d'intégrer les spécificités du pisé (comportement hygrothermique, fragilité à l'humidité) dans les outils de gestion urbaine pour assurer la bonne conservation et la mise en valeur de ce bâti. ◆

Ancien asile d'aliénés, puis Clinique de Champvert. Aile des femmes, construite vers 1840 en pisé de terre enduit sur soubassement de pierre, démoli dans le cadre d'un projet immobilier en 2016.

Maison bourgeoise construite en pisé de terre enduit et décoré de pierres factices, vers 1840, Lyon 9e.

ATTENTION AUX TRAVAUX ! UN ADHÉRENT DE MPF RACONTE

Nous sommes propriétaires d'un appartement dans un immeuble urbain en pisé. Il y a 3 ans, un occupant du rez-de-chaussée voulant réaliser une large baie vitrée les co-propriétaires s'inquiètent de l'importance d'une telle ouverture. Après avoir fait appel à un ingénieur de structure qui a analysé l'immeuble jusque dans ses soubassements, le propriétaire réalise sa baie. De façon concomitante ou postérieure, un morceau de crépi proche du percement de façade, tombe et se forme une fissuration sur une fenêtre avoisinante, ce qui provoque une demande d'arrêté de péril auprès de la mairie. Celle-ci demande alors de faire effectuer un diagnostic par un homme de l'art. Le syndic répond à la mairie que des travaux de façade vont être engagés sur l'ensemble de l'immeuble, sans exécuter les conseils de la mairie. Il y a quelques mois, les travaux débutent sous l'autorité d'un maître d'œuvre, qui demande des sondages sur des zones de fissuration de la façade sud : ils sont réalisés, avec difficulté, au marteau piqueur! À l'analyse, le maître d'œuvre évoque un risque de décrochage du crépi. Par sécurité, le chantier est arrêté et le syndic fait appel à un ingénieur de structure qui préconise le maintien des enduits de forte épaisseur en ciment (très adhérents) sur la façade sud, avec seulement le piquage des zones soufflées. Par ailleurs, sans explication d'objectifs, il demande de réaliser une ceinture en saillie avec une poutrelle de béton ancrée dans le pisé tous les deux mètres. Avec un autre propriétaire, nous nous étonnons d'une telle solution. Nous alertons des experts locaux du pisé, parmi lesquels les rédacteurs des règles de bonne conduite de la construction en terre crue : ils sont unanimes sur l'incompatibilité du cerclage béton et du pisé. En AG, cette solution est refusée et le syndic, de son propre chef, déclare à nouveau à la mairie le risque de péril ! Finalement, sur les conseils d'un architecte MPF, les travaux pourront redémarrer sur les façades qui n'ont pas été modifiées et celle qui comporte la baie sera analysée indépendamment.

Ouvrir une baie vitrée pour son confort personnel peut avoir des conséquences sur la solidité d'un immeuble en pisé, mais aussi sur un enchainement de mesures prises par des syndics et des experts en béton totalement ignorants du matériau terre.

Fenils, étables et logement saisonnier (La Palud-sur-Verdon, Bourbon).

Petit entrepôt typique de la zone alpine (Colmars, Roche Chandoulière).

L'entrepôt agricole : un marqueur architectural en haute Provence

PAR MARCELINE BRUNET, CONSERVATEUR GÉNÉRAL DU PATRIMOINE, CHEF DU SERVICE PATRIMOINE, TRADITIONS, INVENTAIRE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Au sud-est du département des Alpes-de-Haute-Provence dont il occupe un quart de la superficie, l'ancien Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var s'étend des Gorges du Verdon au col d'Allos et de la montagne dignoise à la vallée du Var. Il a fait l'objet ces dernières années d'une étude exhaustive réalisée par le service de l'Inventaire général de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'étude s'est attachée à analyser toutes les composantes d'un patrimoine rural riche et protéiforme : paysages, infrastructures, formes et natures des propriétés paysannes, modes d'exploitation de la terre du XIXe siècle à nos jours, typologie des bâtiments agricoles. Ces derniers présentent des formes et des usages particulièrement intéressants.

C'est un territoire de confins, cerné par des reliefs difficilement franchissables et sillonné par de profondes vallées structurant ses paysages (les Asses, le Verdon, la Vaïre, le Var), à la fois enclavé et fortement cloisonné. Il a connu son maximum démographique dès le milieu du XIXe siècle, suivi d'un exode rural précoce.

LA « FERME ÉCLATÉE »

Son économie a reposé jusqu'à cette période sur un système agro pastoral qui a exploité la moindre parcelle de terre arable, conduisant les générations de paysans à chercher toujours plus loin de nouvelles terres à conquérir. Cette obligation a entraîné un grand émiettement de la propriété paysanne et a donné naissance à un type particulier d'organisation formelle des exploitations : la « ferme éclatée ». Dans ce modèle, qui se rencontre ailleurs en Provence, mais dont le Pays a gardé à cause de son isolement de très nombreux vestiges, la maison familiale dans le village – ou la ferme en écart – est éloignée des bâtiments agricoles dispersés sur le finage.

Autre caractéristique de cette organisation, les bâtiments agricoles, dans leur très grande majorité, ne sont pas spécialisés et peuvent rassembler sous un même toit toute une gamme de fonctions : étable, remise, fenil, grange, séchoir, bûcher, porcherie, pigeonnier, poulailler… Pour permettre cette polyvalence, leur architecture ne comporte que peu de marqueurs spécifiques à tel ou tel usage. Face à cette

Encadrement de porte façonné au mortier de gypse rose et au mortier de chaux (Peyroules).

diversité mouvante, la nécessité de s'en tenir au terme générique d'« entrepôt agricole » pour qualifier ces dépendances s'est très rapidement imposée.

UN PLAN SIMPLE ET TRÈS ADAPTABLE

L'entrepôt affecte en général un plan rectangulaire, mais souvent des ajouts d'extensions forment des décrochements et génèrent une irrégularité des volumes et des toitures. Le terrain étant rarement plat, la majorité des bâtiments s'adosse à la pente, avec un – parfois deux – étages de soubassement. Cette disposition permet de multiplier les accès de plain-pied aux différents niveaux, ce qui facilite la circulation des hommes et des bêtes et la manutention des récoltes. Les niveaux inférieurs sont dévolus aux étables et aux remises, les niveaux médians peuvent servir de fenil et/ou de logement saisonnier. Au dernier niveau règne soit un fenil, soit un séchoir, soit une combinaison des deux fonctions, avec parfois une partie aménagée en pigeonnier.

Entrepôt de type fenil sur étable, en maçonnerie de calcaire liée au mortier de gypse rose (Castellane)

COULEUR LOCALE, UNIQUEMENT

La mise en œuvre du bâti se distingue par sa sobriété et rejoint par là celle des maisons de village et des fermes. Les murs sont montés en maçonnerie de moellons de calcaire et de grès, liée au mortier de chaux et de sable, avec des chaînages de pierres grossièrement équarries. L'enduit rustique est réalisé à la chaux ou au mortier de gypse. En fonction des lieux, les différentes qualités de chaux ou veines de gypse utilisées dans la composition des maçonneries colorent les bâtiments selon une gamme qui s'étend du gris clair au rose plus ou moins vif, à l'orangé, au rouge sombre. Cette variété donne une tonalité particulière au paysage bâti et constitue un fort marqueur micro-local, notamment dans les vallées d'Asses et autour de Castellane. Quelques zones se distinguent toutefois par l'absence totale d'enduit, dans la partie orientale jouxtant la haute vallée du Var, mais aussi aux extrémités nord et sud du territoire.

Les couvertures s'apparentent en général à celles des maisons et fermes : toit à un ou deux pans, en tuiles creuses au sud du Pays, en tôle plate ou ondulée remplaçant les bardeaux de mélèze utilisés à l'origine dans le nord. Dans la partie orientale, sur la commune de Braux qui constitue un isolat à l'intérieur du territoire, plusieurs édifices ont gardé leurs toits à longs pans à pignons découverts et à redents sommés de lauzes de grès, vestiges de couvertures en chaume aujourd'hui remplacé par de la tuile. Çà et là subsistent encore des couvertures en essentôle, assemblage de planches d'environ deux mètres de long, juxtaposées sur toute la largeur du pan de toit.

Cette remise d'aire à fouler est une des rares à avoir conservé sa toiture en essentôle (Le Fugeret, la Béouge).

LES REMISES D'AIRE À FOULER

L'étude a mis en évidence un sous-type particulier de l'entrepôt agricole qui n'avait jamais été identifié auparavant : la remise d'aire à fouler. Une trentaine est parvenue jusqu'à nous, répartie entre le haut Verdon et la vallée du Coulomp, petit affluent de la Vaïre à l'est du territoire. Implantés en bordure des aires dallées, ces bâtiments rectangulaires allongés ne comportent que trois murs en maçonnerie de moellons dépourvue d'enduit, assemblés en U, formant des remises complètement ouvertes sur un côté. Ils comportent un étage de comble en mezzanine servant de fenil, qui repose sur un plancher porté par deux poutres engagées dans les murs latéraux. L'étage est parfois accessible sur le côté opposé ou sur l'un des pignons par une baie fenière ou une porte haute. Dans quelques cas, le deuxième niveau, entièrement construit en charpente, repose sur la tête des murs latéraux.

« La mise en œuvre du bâti se distingue par sa sobriété »

Ces remises servaient la plupart du temps d'abri pour le matériel agricole et de lieu de stockage provisoire pour le grain pendant la période du foulage.

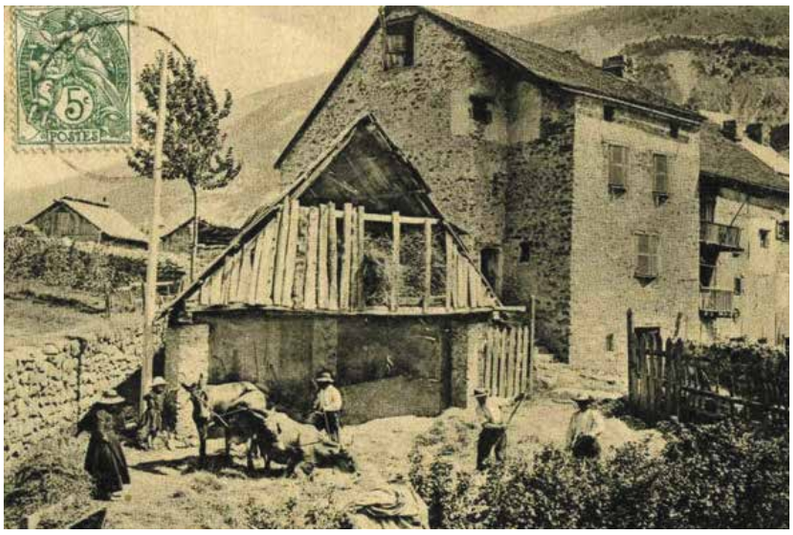

Le toit à forte pente de la remise d'aire à fouler permet de ménager un important volume de stockage des gerbes (Foulaison à Beauvezer vers 1900).

On sait cependant, grâce à des témoignages oraux et à des photographies du début du XXe siècle, qu'elles servaient aussi, lorsqu'éclatait un orage, de lieu de repli pour continuer le foulage malgré la pluie.
À Argenton et dans quelques hameaux de la vallée du Coulomp, l'usage des remises d'aire à fouler, appelées localement « cabanes », semble remonter au moins au XVIIIe siècle car les registres cadastraux de 1830 les mentionnent déjà. Elles continuent d'être édifiées ou reconstruites pendant tout le XIXe et jusqu'au milieu du XXe siècle, comme en témoignent quelques dates relevées sur les bâtiments. Dans le haut Verdon, les registres cadastraux restent muets sur la question, et les sources orales attestent de la construction des remises à partir des années 1880 seulement. Cette différence dans la chronologie n'a pas encore trouvé d'explication, non plus que la diffusion très ponctuelle du phénomène.

LE HANGAR-FENIL

Le passage de la polyculture de subsistance à un modèle économique de production intensive intervient dans cette région au tournant du XXe siècle, époque où apparaît une nouvelle forme architecturale spécifiquement adaptée à la monoculture fourragère qui se met en place : le hangar-fenil.
C'est dans la vallée de l'Asse de Clumanc, à l'ouest du territoire, que cette apparition intervient. Elle se lit particulièrement bien dans l'écart de Toueste, hameau marqué par l'expansion de l'élevage et des cultures fourragères, favorisées ici par un large fond de vallée accueillant des prés irrigués. Dans la première moitié du siècle, plusieurs hangars y sont édifiés à la lisière entre les fermes et les champs, le long des chemins. Le premier, à l'entrée nord du hameau, adopte une forme intermédiaire entre l'entrepôt agricole traditionnel et le hangar au sens moderne du terme. Ce type composite superpose un hangar à un premier niveau en soubassement, construit en maçonnerie de moellons calcaire et abritant des porcheries. Au deuxième niveau, huit grands piliers en maçonnerie mixte de moellons et de briques creuses forment un hangar à usage de fenil, accessible de plain-pied grâce à la pente. Des cloisons en planches clôturent l'espace côté gouttereau, une autre cloison divise le volume intérieur. Le tout est couvert d'un toit à deux pans asymétriques. Quelques rares bâtiments témoignant de ce modèle de transition subsistent dans la vallée. Ils diffèrent peu entre eux, essentiellement par les matériaux utilisés, moellons ou parpaings artisanaux, et par l'usage des niveaux de soubassement : remise, étable, porcherie ou ensemble de clapiers et de poulaillers. Leur petit nombre pourrait indiquer que le modèle a très rapidement évolué vers le hangar moderne, abri ouvert formé seulement d'un toit et de supports verticaux. Ce schéma de base extrêmement simple a néanmoins donné naissance à un particularisme local caractérisé par plusieurs traits récurrents, déjà tous présents dans le premier hangar composite de Toueste. Les piliers de section carrée sont construits en maçonnerie mixte non enduite. Certains offrent un mélange de moellons de calcaire et de grès. D'autres utilisent en outre des matériaux modernes, tels la brique creuse et le parpaing de béton. Leur mise en œuvre particulièrement soignée donne à ces modestes bâtiments une esthétique remarquable et inattendue. Quelques-uns sont clôturés par des planches clouées sur des traverses ou des potelets. Parfois des cloisons redivisent l'espace intérieur, délimitant des travées entre les piliers.
Le hangar-fenil est la dernière manifestation d'une architecture agricole vernaculaire dans la région. Les bâtiments d'exploitation construits plus tard, tels les bergeries-tunnels, adoptent tous l'architecture standardisée caractéristique de la France rurale de la fin du XXe siècle. Les anciens entrepôts qui subsistent sur le territoire n'en sont que plus précieux. ◆

« Le hangar-fenil est la dernière manifestation d'une architecture agricole vernaculaire dans la région »

Sur le bâti agricole en haute Provence, voir aussi notre site : maisons-paysannes.org

Hangar-fenil composite. Clumanc, Toueste.

Onze chapelles dans ma commune

PAR GERVAIS BARRÉ, DÉLÉGUÉ MPF DE MAYENNE

La commune de Sainte-Gemmes-le-Robert, 890 habitants sur 35 620 hectares, est située au nord-est du département de la Mayenne, au pied des collines des Coêvrons qui culminent à 340 mètres. Outre l'église paroissiale, subsistent sur son territoire onze chapelles dont l'origine s'étage du XIe au XXe siècle. Modestes et privées mais visibles de l'espace public, elles sont presque toujours en bon état et bien entretenues par leurs propriétaires.

Si le bâti est légèrement différent de l'une à l'autre, nous y trouvons toujours des matériaux locaux. La couverture est en ardoise, comme sur la plupart des constructions de la commune, d'ailleurs il existait des carrières d'ardoises au XVIIIe siècle à Sainte-Gemmes. Les murs sont en moellons de granit ainsi que les chaînes d'angle et les entourages des ouvertures, sauf exception où le granit est remplacé par la brique, elle aussi produite dans plusieurs lieux de la commune.

Pourquoi cette densité de constructions religieuses ? Le territoire étant composé d'un bocage et de collines, les habitants des hameaux éloignés du bourg avaient besoin d'un lieu de culte de proximité, car l'accès au bourg par les chemins creux était malaisé. Ceci ne s'est amélioré qu'au cours de la deuxième moitié du XXe siècle par la modernisation des voies d'accès.

CHAMPFLEURY

Près du lieu-dit « l'Ermitage », cette chapelle comporte un chœur en abside du XIIe siècle percé de trois fenêtres romanes, obstruées, et une nef du XVIe siècle à laquelle on accède par un double perron de sept marches. Le parquet du sol recouvre une cave où le cidre, le vin et l'eau de vie sont protégés par Saint-Jean, Saint-René, Saint-Mamert, statues qui ornent le chœur. Les voûtes sont lambrissées en châtaignier, les murs intérieurs sont couverts d'enduits anciens en chaux avec des traces de peintures murales. Une ouverture dans le pignon ouest abrite une cloche datée de 1718, fondue par Asselin du Mans et donnée par l'Abbesse d'Etival. On amenait ici les jeunes enfants pour guérir les maux de ventre.

REMMES

En bord de route au hameau de Remmes, cet édifice du XVIe siècle et dédié à Saint Jacques. Bordé par un jardin de buis, il appartient au manoir de Vivoin proche, au bord de la voie Romaine « Jublains-le Mans » encore visible au XIXe siècle. Une nef avec chœur à chevet plat est voûtée de lambris châtaignier avec charpente apparente, les murs intérieurs sont enduits à la chaux recouverte de badigeons.

CRUN

Dans le hameau de Crun, cette chapelle du XVIIe siècle, dédiée à Saint Grégoire, a abrité en 1803 un mariage important, pour lequel un retable a été construit. Elle est surmontée d'un petit clocher de pierres couvert d'ardoises avec une ouverture qui abritait la cloche. L'intérieur voûté de lambris recouvert de plâtre est très dégradé et attend une restauration, mais la couverture est en très bon état.

ÉTIVEAU

À 500 m de Champfleury, au centre du hameau d'Étiveau, la chapelle dédiée à Sainte Anne a été dernièrement acquise par des adhérents de Maisons Paysannes de la Mayenne. Pour pouvoir y accueillir des expositions ou des concerts, ils ont engagé sa restauration par la pose d'une grille devant la porte d'entrée, repeinte, pour permettre une vue de l'intérieur aux passants du chemin de randonnée qui la longe, fait restaurer la voûte en châtaignier, les enduits à la chaux, les statues et les consoles qui les soutiennent. Il est prévu de restaurer aussi l'autel du XVIIIe siècle en bois peint. La clef de l'arc en granit de l'entrée indique : 1723, date de la reconstruction de la chapelle à la place d'une plus ancienne dont subsistent des traces dans les murs latéraux. En 1892, après un incendie, elle a été reconstruite grâce à la solidarité des habitants du hameau, un peu plus haute et coiffée d'un clocher peigne qui abrite la cloche (sauvée du sinistre), fondue en 1723 par Asselin, fondeur au Mans.

PIERREFONTAINE

Sur le chemin de randonnée « Circuit du Rochard », on ne peut rater le manoir de Pierrefontaine construit en 1540 sur des bases plus anciennes par la famille de Bouillé, grande famille noble du pays. À l'ouest du manoir se dresse la chapelle, du XVIIe siècle. Son pignon nord fut longtemps ouvert pour servir de garage au tracteur de l'exploitation agricole du manoir! Ce tracteur cohabitait avec la statue de Saint Denis auquel la chapelle est dédiée et avec le bénitier et le lavabo liturgiques. Les bâtiments, acquis en 1992 par le propriétaire actuel, ont été restaurés. La chapelle a retrouvé une porte encadrée de granit, un sol en carreaux de terre cuite, une voûte en lambris de châtaignier, des enduits intérieurs en chaux, des vitraux comportant des éléments anciens, un autel reconstruit à partir de blocs calcaires de l'autel primitif, retrouvés lors de la démolition du mur du hangar proche. Une niche au-dessus de la porte d'entrée abrite une cloche ancienne portant les armoiries de la famille de Bouillé.

SAINT FIACRE-SAINTE BARBE

À la sortie de Sainte-Gemmes, au bord de la route menant à Bais, cette modeste chapelle dédiée à Saint Fiacre et à Sainte Barbe est peu visible, sa façade est dégradée. Sans doute construite au XVIIe siècle, elle est signalée ruinée en 1910, mais restaurée peu de temps après, la pente de la toiture abaissée, le pignon sud décoré de bandeaux de briques et ouvert par un oculus lui aussi cerné de briques. La construction de la route en 1836 a nécessité le remblai de l'ancien chemin et la réalisation de trois marches pour descendre dans la chapelle. Les murs sont décorés par des peintures dont, sur le chevet, un retable en trompe l'œil ; ce chevet comporte trois niches dont deux qui abritaient les statues de Saint Fiacre et de Sainte Barbe. Quelques travaux de couverture et de maçonnerie pourraient la sauver d'une nouvelle ruine.

LA GLOTTERIE

Sur les flancs du Mont Rochard, sur un talus planté de buis bordant un chemin de terre menant à la ferme de la Glotterie, cette petite chapelle dédiée à Sainte Barbe a été érigée en 1837 par un maçon d'Evron. Modeste, elle fait lien avec la grande Histoire car elle a été construite pour accueillir les célébrations des fidèles de la « Petite Église » (partie des catholiques qui en 1801 refusèrent d'adopter les directives du Concordat signé entre Bonaparte et Pie VII et continuèrent, malgré l'interdiction, la pratique de leur religion suivant les rites de l'Ancien Régime. Ceci perdura ici jusqu'au premier quart du XXe siècle). Elle est bien entretenue par le nouveau propriétaire de la ferme, l'intérieur est blanchi à la chaux. La porte et l'oculus sont encadrés de briques.

LA SAULINIÈRE

Construite vers 1880 en remplacement d'un gros chêne, objet de dévotions, cet édifice dédié à la Vierge, visible au bord de la route menant à Izé, est aussi appelé Chapelle du Pissous car on y amène pour guérison les enfants souffrant d'incontinence, et on y dépose des billets d'intercession. L'intérieur a été restauré il y a quelques années par le neveu du propriétaire, maçon et tailleur de pierre qui y a réalisé un autel en calcaire.

Nos informations sont issues d'une recherche sur le petit patrimoine mayennais initié par la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne depuis 2002. Cette recherche regroupée dans une base de données a débuté par le recensement des quelque 1 200 chapelles (privées et publiques) du département de la Mayenne et a donné lieu à une publication « *Guide des chapelles* », il se poursuit sur l'ensemble du petit patrimoine : croix et calvaires, moulins, mégalithes, éoliennes anciennes, ponts, fontaines, puits, cloches, plaques de cocher, monuments aux morts, etc. La base de données comporte la localisation, les photos, les descriptions, l'histoire, les plans de tous les éléments répertoriés à l'heure actuelle par une trentaine de bénévoles dont certains adhérents de MPF 53. Site internet : **http://sahm53.fr**

CHAPELLE FUNÉRAIRE FAMILLE GAUGAIN

Dans le cimetière de Sainte-Gemmes, il n'y a qu'une chapelle funéraire, celle de la famille Gaugain construite en 1907 dans le style néo-grec. Un ancien maire du pays y repose, ainsi que Ferdinand Gaugain (1842-1917) qui accompagna l'Abbé Angot dans la rédaction et les recherches du tome IV du « *Dictionnaire de la Mayenne* » (voir article Chapelle Abbé Angot) et écrivit « *La Révolution en Mayenne* » en quatre tomes. Ses vitraux ont été réalisés par Auguste Alleaume (1854-1940) maître verrier de renom. Sans propriétaire, donc vouée à la démolition, elle fut sauvée grâce à l'intervention de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne et à son achat par la commune qui l'a restaurée avec l'aide de la Fondation du patrimoine.

CHAPELLE ABBÉ ANGOT

La maison du 5 avenue des Sports a accueilli, de 1902 à 1914, l'Abbé Alphonse Angot (1844-1917), historien de la Mayenne. Dispensé de ses devoirs liturgiques pour se consacrer à ses travaux sur l'Histoire du département, il rédigea de nombreuses notices et surtout réalisa son *Dictionnaire topologique, toponymique et historique de la Mayenne* en quatre tomes (consultable sur le site internet des ADM53) le quatrième ayant été réalisé à Sainte-Gemmes-le-Robert ainsi que l'*Armorial de la Mayenne* et l'*Epigraphie* en deux tomes. Pour ne pas se déplacer à l'église, l'Abbé aménagea une chapelle privée dans la dépendance perpendiculaire à la maison, cette dépendance en enduit, avec parements, corniches et chaînes d'angle en briques, est utilisée en garage.

LES JOLLIVIÈRES

La chapelle construite en 1949 est un ex-voto édifié suite au vœu de la propriétaire de bâtir une chapelle sur son terrain si son mari revenait de déportation lors de la Seconde Guerre Mondiale. Elle est bâtie avec des éléments récupérés dans les ruines de la campagne environnante. La croix de faîtage, très ancienne, fait que l'ensemble paraît séculaire.
Construite sur une parcelle privée, elle n'est visible que du terrain qui la domine, lui-même ouvert au public : le « Camp Romain du Rubricaire » construit au IIIe siècle et renforcé à l'époque médiévale par des levées de terre. Au pied de ces remparts se trouvent les Thermes du camp, découverts et fouillés par l'Abbé Angot. ◆

Une rentrée réussie !

Ce samedi de fin août 2019 a marqué la reprise de nos chantiers d'entraide.
Il s'agit d'une tradition maintenant bien établie en Lozère, et initiée il y aura bientôt vingt ans sur la ferme « aragonaise » des Monziols, sur le causse de Sauveterre. Nous voulions convaincre la Communauté de communes que ce magnifique ensemble patrimonial, qui menaçait ruine, pouvait être sauvegardé : une mobilisation des adhérents lozériens de Maisons Paysannes de France a su entraîner une décision favorable, même si la volonté politique alors exprimée s'est, par la suite étiolée… Mais ce premier « terrain » a constitué un véritable démonstrateur de ce que nous pouvions faire ensemble, de la possibilité de partager connaissances pratiques et savoir-faire, et du plaisir de transpirer ensemble à un projet partagé. Il a aussi révélé le goût latent que nous partageons pour des chantiers d'entraide, qui sont autant d'occasions de transmission, d'action en commun et de convivialité. Depuis cette origine « historique », la pratique s'est perpétuée dans les chantiers proposés par les adhérents, généralement habitant la Lozère, qui nous réunissent une dizaine de fois par an.

Daniel et Geneviève Goupy nous ont cette fois accueillis à Ventajols où nous avons réparti nos activités sur trois chantiers principaux.

L'un constituait une nouveauté et visait à mettre en œuvre une antique recette d'utilisation de l'ocre pour traiter les boiseries d'un bâti cévenol traditionnel (portes de grange et volets). Les pinceaux se sont activés et l'effet s'est avéré magnifique, en même temps que cette protection minérale du bois est, semble-t-il, particulièrement efficace et durable.

Un autre chantier a mobilisé des charpentiers (plutôt débutants, mais néanmoins exigeants et efficaces) pour créer l'ossature d'un auvent destiné à supporter une couverture de lauzes, pour protéger des intempéries et ombrager

la porte d'entrée d'une maisonnette dont la rénovation nous a déjà plusieurs fois réunis.

Enfin le troisième chantier, dans une clède, consistait, plus classiquement pour ce qui concerne les « habitués », à poursuivre l'application d'un enduit intérieur chaux/chanvre pour en assurer l'isolation et le parement.
Un buffet joyeux et convivial, proposé par les « maîtres d'ouvrages » et enrichi par les apports des participants, a occupé une (assez longue) pause, fertile en échanges de toutes sortes.

Fête du végétal

PAR MICHÈLE-F CHARRON-CZABANIA
DÉLÉGUÉE MPF GARD

Chaque année depuis 33 ans, St Jean du Gard organise une « Journée de l'Arbre de la Plante et du Fruit » avec un thème changeant chaque année : « Agrumes, Olives et Céréales » en 2017, » « Muriers et Poivrons » en 2018, « Tomates… » en 2019. Saviez-vous qu'il existe des arbres à tomates ? Ou encore des mini-tomates qui se mangent blettes, tout comme les Kakis ?

La Journée de l'arbre de Saint-Jean-du-Gard attire quelque 5 000 personnes durant le dernier week-end de novembre. Cette année nos délégations du Gard et de Lozère étaient fières et heureuses d'y être, malgré les intempéries, routes barrées et ponts coupés, et prêtes à recommencer en 2020… sous un ciel plus clément.

Dans un style terrien et farouchement indépendant (nous sommes en Cévennes !) cette manifestation regroupe des pépiniéristes orientés fruits, bio ou oubliés, arbres ou graines rares et des agriculteurs nouvelle génération proposant, outre leurs fruits, légumes et aromates, des produits dérivés des productions agricoles dont l'originalité force parfois l'admiration.

Nos « Maisons Paysannes » sont proches de ces terroirs et le dialogue se noue facilement. Nous y avons glané de nouveaux adhérents… ce seront de nouveaux amis pour MPF.

→ Nous vous invitons aussi à notre **stage d'isolation à la paille de riz**, le samedi 21 mars 2020, qui sera aussi l'occasion d'introduire cet isolant au WIKI de Maisons Paysannes, avec l'aide de Jean Hernandez et Pauline Gabert. Informations : MFCC au 06 82 38 69 13 et 04 66 88 53 21

DEUX-SÈVRES

La chapelle dans un pré retrouve sa splendeur

PAR ÉLISABETH MORIN-CHARTIER

La chapelle après restauration.

Une chapelle populaire

Cette petite chapelle discrète nichée dans le bocage bressuirais, sur la commune de Clessé, dédiée à Saint Ambroise, est déjà répertoriée sur la carte de Cassini, vers 1650, seule en plein champ. On peut la repérer aussi bien à l'intérieur, avec sa corniche de granit, qu'à l'extérieur avec ses grosses pierres d'angles à mi-longueur de l'actuelle. De cette époque datent le vitrail de Saint Ambroise à la fenêtre trilobée, le tabernacle creusé dans le mur et l'autel originel en granit.

En pleine Révolution française, alors que le culte catholique est interdit, la petite chapelle est agrandie et dotée en 1792 d'une cloche (aujourd'hui disparue), pour les messes dites par des prêtres réfractaires. Le cœur vendéen découpé dans la vieille porte en plein cintre ou celui de la pierre supportant le bénitier marquent le souvenir de cette époque.

Au début du XXe siècle, Marie-Louise, une femme pieuse de Boismé tout proche, guérit de la tuberculose après avoir prié Saint Ambroise ! Elle offrit en remerciement un nouvel autel dans le style de l'époque. L'autel originel en granit a été retrouvé et replacé à l'ombre des chênes devant la chapelle.

La petite chapelle des prés est restée à travers les siècles un lieu de culte populaire, particulièrement pour les Rogations, le lundi de Pentecôte et pour implorer Saint Ambroise en période de sécheresse. Elle abrite des statues offertes par les habitants. Sans doute ce culte chrétien s'est superposé à un culte païen puisqu'une petite fontaine à quelques pas de la chapelle est sensée guérir les maux de tête.

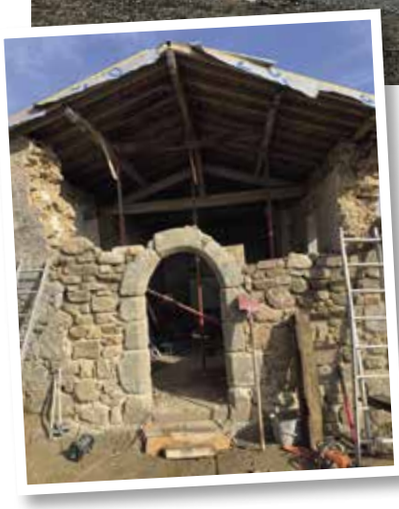

Pendant la restauration.

« Les choix ont été dictés par les matériaux, les techniques et les couleurs d'origine »

Une restauration d'envergure

Lorsque nous l'avons acquise en juin 2019, la chapelle Saint Ambroise n'avait subi aucune transformation à l'exception de travaux de couverture au début des années 1980. Mais les engins agricoles frôlaient les murs et les déchaussaient. Des lézardes inquiétantes, un mur de façade ventru nécessitaient une action immédiate d'artisans à l'expertise reconnue. Le diagnostic a été vite fait : il fallait arracher avec précaution la végétation envahissante, refaire la toiture pour mettre le bâtiment hors d'eau,

Avant les travaux…

… et après restauration.

reprendre à la base le mur de façade, chaîner les murs qui s'écartaient… le tout entre la fin des moissons les pluies d'automne… !
Tous les choix ont été dictés par les matériaux, les techniques et les couleurs d'origine : il s'agissait bien d'une restauration en l'état ! Les pierres de la porte en plein cintre ont été numérotées, les cotes prises, les murs rejointoyés par l'entreprise Poussard de Terves (79300) la vieille porte d'origine restaurée par Patrice Dru, menuisier à Terves, les tirants en forme de croix templières fabriqués par la Forge Tervaise… la chapelle Saint Ambroise est certainement aujourd'hui très proche de ce qu'elle a toujours été et les marques de son histoire ont été conservées. Toujours consacrée, elle fait partie intégrante du patrimoine architectural, culturel et cultuel de la commune, et sera ouverte à la visite le week-end du Patrimoine de Pays et des Moulins les 27 et 28 juin 2020, lors des Journées Européennes du Patrimoine 2020 et, si le projet est retenu, lors de la visite estivale proposée par la commune et l'office de tourisme.

Le 7 décembre 2019, on a fêté à nouveau Saint Ambroise
Ce jour-là, après plusieurs décennies de silence, la chapelle a entamé une nouvelle vie : près de soixante-dix personnes, les familles ayant un jour vécu au Quarteron, les habitants des villages alentours et quelques amis ont répondu à l'invitation des nouveaux propriétaires pour une messe célébrée par le Père Fouillet.

MARNE

Un trésor était caché dedans… le torchis de récup' !

PAR ELLEN CHEVALIER-B, ADHÉRENTE DE LA MARNE

Le torchis c'est simple : de la terre et de la paille, réutilisables à l'infini… mais aussi parfois de jolies surprises, comme ce liard de France de 1699 (?) réapparu au creux de ma main, en pleine réfection d'une façade de ma maison, à Bussy-Le-Repos. Après avoir refait intégralement la toiture (isolation fibre de bois méthode sarking), je tente de restaurer au maximum le pan de bois et le torchis. Il reste tout à faire (enduits extérieurs chaux, menuiseries, isolation intérieure en torchis allégé, enduits intérieurs terre/chaux). La maison date de 1840 (c'est écrit dessus…), alors cette pièce était-elle dissimulée dans la terre utilisée au 19e siècle ? Ou le torchis utilisé provenait-il déjà d'une maison plus ancienne ? Quelqu'un aurait-il pu la mettre là intentionnellement ? Combien de chance y avait-il de la retrouver ? Beaucoup de questions et d'émotions autour de ce petit trésor ! Quelle autre surprise me réserve la maison du 4 rue Haute ?

LOT

Un grand défenseur du patrimoine

PAR JOËLLE MAILLARD, DÉLÉGUÉE DU LOT

Jean-Pierre Nouveau nous a quittés fin 2019, et en voulant rendre hommage à celui qui fut président de notre délégation pendant 15 ans, une certaine nostalgie s'impose à moi, tant le rôle du délégué MPF a changé depuis son époque, où les choses étaient peut-être plus simples car uniquement centrées sur la défense du patrimoine, celle dont Jean-Pierre était un animateur inlassable, distribuant compliments, conseils, mais aussi reproches… quand une faute grave avait été commise. Après une carrière d'ingénieur des arts et métiers, il s'était passionné pour ce nouveau « métier » de délégué, avec la même exigence. Il y avait acquis une connaissance véritable du patrimoine jusqu'aux détails qui apportent raffinement et authenticité. Il avait installé dans l'équipe locale cette atmosphère conviviale et une qualité d'échanges qui sont les richesses de nos groupes, où les bonnes volontés favorisent l'amitié. En 15 ans, sa délégation du Lot était passée de 35 à 450 adhérents !

La belle maison quercynoise qu'a restaurée Jean-Pierre Nouveau

Au niveau national, il avait été membre du CA, secrétaire général de MPF puis Vice-Président durant 3 ans ; il avait aussi animé le bulletin de liaison inter-délégations. Jean-Pierre Nouveau, en son temps, aura été un délégué modèle, un moteur pour l'association par ses engagements. On aimerait faire encore équipe avec ce militant chaleureux dans ces temps troublés, où, malgré les difficultés croissantes pour notre bâti, notre environnement et notre société, nous devons continuer à œuvrer ensemble pour garder à nos régions leur identité et leur qualité de vie.

SOMME

Collaboration fructueuse

Limitrophe des départements de l'Oise et de la Seine Maritime, la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) compte aujourd'hui 119 communes et 39 000 habitants sur un territoire de plus de 900 km². Cette région cultivée depuis l'antiquité, au maillage serré de villages-bosquets, a vu sa population augmenter fortement durant la première moitié du XIXe siècle, ce qui a entraîné un renouveau du bâti agricole. Les masures couvertes de chaume ont été remplacées par des constructions en pans de bois et torchis : granges sur rue, maisons couvertes d'ardoises, toitures de pannes de terre cuite…Les bourgs, qui accueillaient les marchés, se sont aussi renouvelés avec leurs constructions à étage : commerce ou atelier en rez-de-chaussée, logement en haut.

XIXe siècle très mouvant

Après les années 1860, le charbon, le chemin de fer, le développement des moyens de production, le machinisme concourent au regroupement des activités artisanales rurales et à la création d'activités connexes.
Les bourgs accueillent alors et regroupent dans des fabriques les activités antérieurement réalisées à la maison par les petits paysans et leur famille. Ainsi se développent les activités industrielles qui ont fait leur prospérité depuis la fin du XIXe siècle et jusqu'à la première moitié du XXe : tissages, matériel agricole, meubles…
Cette partie du département de la Somme, qui n'avait pas été touchée par la première guerre mondiale, a été très concernée par l'offensive de 1940 et de nombreux bourgs ont eu des destructions importantes.
Depuis le milieu du XXe siècle le transfert des industries de main-d'œuvre et la concentration des activités agricoles ont renforcé le vieillissement et la désertification des campagnes. Si l'on ajoute à cela l'inadéquation du bâti rural ancien aux techniques modernes de cultures et d'élevage, nulle peine à imaginer l'état du bâti de nombreux villages

© G.Brazier CCSO2

et bourgs, construit il y a souvent plus de 150 ans, souvent mal entretenu, par désintérêt et disparition d'artisans compétents.

Redécouverte du bâti ancien

La communauté de communes a pris conscience, il y a peu, de l'intérêt de ce bâti ancien dans les paysages des villages et des bourgs, intérêt touristique mais aussi patrimonial, et a pris des initiatives pour le valoriser et montrer que ce bâti méritait mieux que la déchetterie.

C'est ainsi que notre association a été sollicitée pour installer, durant tout le mois d'août, une exposition sur le bâti traditionnel à l'Office du tourisme de Poix de Picardie. Panneaux expliquant le bâti traditionnel en pan de bois et torchis, et exposition de matériaux ont ainsi pu renseigner les visiteurs.

Puis en septembre, nous avons organisé un chantier torchis, sur un mur d'une grange sur rue, à l'entrée du village de Dromesnil.

Les propriétaires de la grange avaient à préparer le chantier : évacuation de l'ancien torchis, restauration du pan de bois et du solin (mur de soubassement), et lattage de la paroi. L'organisation matérielle et l'approvisionnement du chantier étaient assurés par la CC2SO, les délégations de l'Oise et de la Somme de MPF apportant l'encadrement du chantier-école. Pour assurer l'efficacité de cette initiation nous avions demandé de limiter à 20 le nombre de stagiaires. Belle surprise quand la CC2SO nous informa dès mi-août que le stage était complet et qu'il y avait une liste d'attente de même nombre. Il est vrai que l'agenda semestriel d'activité de la CC2SO avait été diffusé à 20 000 exemplaires et relayé sur les réseaux sociaux!

© MPSomme

La grange dans son état initial

© MPSomme

... puis débarrassée du torchis ancien

© MPSomme

ensuite lattée...

© MPSomme

... et recouverte de torchis.

ANNONCES IMMOBILIÈRES

• LOIRET

Vends, à Ingré, maison ancienne de plain-pied, 100 m² habitables, 120 m² dépendances aménageables, serre, volière, 2 préaux, cave voûtée, cheminée, véranda, exposition sud-sud-ouest, sur 3 500 m² de terrain clôturé et arboré, à 1,3 km du bourg. Accès facile.
Contact : 02 38 70 50 83

• VAUCLUSE

Adhérent MPF cède en Vaucluse (84) au pied du Ventoux côté nord, une maison paysanne de village. Ensemble de bâtiments scindé en 4 parties distinctes de 260 m² au sol, comprenant 3 niveaux et une surface habitable d'environ 320 m², plus dépendances. Cour intérieure, balcons avec façade principale donnant sur contre allée avec parkings et sans vis à vis. Volumes intérieurs spacieux pour aménagements futurs. Très peu de ciment sur la totalité de l'édifice (1 dalle béton armé/hourdis et un mur en parpaings). Ensemble implanté sur la périphérie historique du village et sur un rempart du XIIIe siècle. Prévoir gros travaux pour ce bien au cachet certain.
Prix : 189 000 €
Premier contact : avec le délégué MPF 84, J.M. BARREAU

• SEINE-MARITIME

À vendre à Bailleul-Neuville : fermette sur terrain 1,90 ha, au calme dans un hameau, comprenant : une maison d'habitation à colombages et torchis, datant de 1850 environ, restaurée dans l'esprit de MPF, isolation chaux-chanvre, 3 pièces, cuisine, salle d'eau, grenier aménageable. 2 dépendances en bon état.
Prix : 120 000 €
monique.duval01@orange.fr

CARNET D'ADRESSES

BÂTISSEURS DU BERRY

Le savoir faire

MAÎTRE ARTISAN
RESTAURATION ET RÉNOVATION

Qualification Qualibat 2181 : Restauration maçonnerie du Patrimoine ancien

Taille de pierre, moellonnage, brique, torchis, enduit à la chaux grasse, carrelage, escalier, cheminée, enduits de chanvre projeté.

Moulin du Colombier
route de La Châtre, 36100 Issoudun
Tél. 02 54 03 16 72

www.batisseursduberry.fr

Entreprises proches de l'esprit MPF, restaurateurs du bâti ancien, artisans, fournisseurs de matériaux traditionnels et écologiques : ce carnet d'adresses vous est ouvert !

publications@maisons-paysannes.org
06 23 54 27 90

RECUEILS ET REVUES

Développez vos connaissances en bâti ancien avec les recueils techniques de Maisons Paysannes de France

Ces recueils sont composés d'articles issus de la revue *Maisons Paysannes de France* depuis 1966.
À travers des fiches techniques et des exemples de chantiers réalisés, ils abordent techniques de constructions, utilisation de matériaux mais également articles de fond proposant une réflexion sur des thématiques d'ensemble.

Simplifiez-vous la vie : commandez par internet !

→ par courriel :
librairie@maisons-paysannes.org

RECUEILS THÉMATIQUES

Des compilations pratiques pour se lancer dans des chantiers précis !

	Tarif
• Brique, Carrelage • Circuits Courts • Énergie • Escaliers • Girouettes • Humidité • Moulins • Peintures et pigments • Pigeonniers • Plâtre	8 €
• Cheminées • Éléments décoratifs • Toitures végétales	10 €
• Chaux - *version actualisée* • Eau, citernes, mares, puits • Fours à pain • Isolation naturelle • Maisons paysannes du monde • Pise, bauge, torchis • Portes, fenêtres, volets • Serrurerie ferronnerie	12 €
• Charpente, pans de bois • Construire • Études de villages • Granges • Toitures minérales	15 €
• Jardins, haies	18 €
• Murs et maçonneries	25 €

RECUEILS GÉOGRAPHIQUES

Parfaits pour découvrir les spécificités des architectures locales !

	Tarif
• Alsace • Corse • Franche-Comté • Nord, Pas-de-Calais • Pays-de-Loire centre (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire)	8 €
• Aquitaine sud (Landes, Pyrénées-Atlantiques) - *version 2018* • Auvergne nord (Allier, Puy de Dôme) • Centre Berry (Cher, Indre) • Centre Touraine (Indre-et-Loire) • Centre Beauce (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret) • Champagne-Ardenne • Limousin (version 2019) • Midi-Pyrénées (Aveyron) • Midi-Pyrénées (Lot) • Haute-Normandie • Pays-de-Loire nord (Mayenne, Sarthe) • Poitou-Charentes • Rhône-Alpes nord (Ain, Loire, Rhône) • Rhône-Alpes est (Isère, Savoie, Haute-Savoie) • Rhône-Alpes sud (Ardèche, Drôme)	10 €
• Bourgogne Nord (Côte-d'Or, Nièvre, Yonne) - *1e édition* • Bourgogne Sud (Saône-et-Loire) • Bretagne • Île-de-France • Picardie • Provence-Cote-d'Azur	12 €
• Aquitaine nord (version 2018) (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne) • Auvergne Sud (Cantal, Haute-Loire) - *1e édition* • Languedoc-Roussillon nord (Gard, Lozère) • Basse-Normandie	15 €

→ Complétez votre collection de revues Maisons Paysannes

Tarifs : • Les collectors n° 1 à 150 : 5 € **• À partir du n° 151** : 9 € **• Numéros de l'année en cours :** 10 €
En cas de numéro manquant, Maisons Paysannes de France vous proposera la version numérisée en pdf ou un autre numéro en remplacement.

Bon de commande, livres, recueils et revues

4e trimestre 2019

Je commande :

Quantité	Titres des ouvrages, des recueils, des revues	Prix total
Total		€
Frais de port : 1 document : 3 € • 2 documents : 5 € • 3 ou 4 documents : 7 €		€
Prix total à régler		€

Coordonnées : ☐ Mme ☐ M.
Nom : ..... Prénom : .....
Email : .....
Tél : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Commune : .....
.....
N° adhérent : ☐

Bon de commande à renvoyer accompagné du chèque de règlement à :
Maisons Paysannes de France, 8 passage des Deux Sœurs
(42 rue du Faubourg Montmartre) - 75009 Paris

À QUI S'ADRESSER ?

Une question ? Un chantier ? Une curiosité pour votre patrimoine local ? Les bénévoles locaux de MPF répondent à vos demandes !

01 - AIN
Alain Nuguet
Chemin de la Poyat
01480 FRANS-LES-VERNES
04 74 60 73 63
et 06 74 98 78 84
ain@maisons-paysannes.org
Bresse :
Georges Renaud
100 route de Pont–de-Vaux
01750 REPLONGE
03 85 31 02 44
Roland Terrier
226 chemin Routes
01300 MARIGNIEU
04 79 42 16 92
terrier.sarl@wanadoo.fr
Dombes :
Alain Nuguet

02 - AISNE
Marie Nigon-Geiger
14 rue Principale
02400 CHARTÈVES
06 13 58 76 36
aisne@maisons-paysannes.org
José Faucheux
25 bis avenue de Laon
02870 CRÉPY
03 23 20 91 51

03 - ALLIER
François Bidet
Le Prieuré de Beaune
03390 BEAUNE-D'ALLIER
06 14 61 20 65
allier@maisons-paysannes.org
Jean-Pierre Moncelon
La Faye
03390 VERNUSSE
06 10 80 19 77

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Marie-Claire Driesch
Rue de l'Église
04300 DAUPHIN
06 89 49 78 31
alpes-hauteprovence@maisons-paysannes.org

05 - HAUTES-ALPES
François Teissier
École Saint-Jean
Chemin des Bonnets
13530 TRETS
06 84 10 39 75
« Le Maeyria », Les Meyries
05350 CHÂTEAU-VILLE-VIEILLE
hautes-alpes@maisons-paysannes.org

06 - ALPES-MARITIMES
S'adresser provisoirement aux départements voisins

07 - ARDÈCHE
Bernard Leborne
06 21 31 52 27
ardeche@maisons-paysannes.org

08 - ARDENNES
Marie-France Barbe
7 rue du Couvent des Cordeliers
08160 LA-CASSINE
03 24 35 44 70
ardennes@maisons-paysannes.org

09 - ARIÈGE
Gérard Roux
10 place Albert Tournier
09100 PAMIERS
06 32 19 92 70
ariege@maisons-paysannes.org

10 - AUBE
Olivier Berthaut
8 rue Meyer
10130 CHAMOIS
07 50 07 88 73
aube@maisons-paysannes.org

11 - AUDE
Jean-Paul Gleizes
Impasse de la Mairie
11570 CAZILHAC
04 68 79 89 75 après 19 h
aude@maisons-paysannes.org

12 - AVEYRON
Éric Gross
Ortholes
12740 LIOUJAS
06 77 10 76 15 et 05 65 78 28 09
aveyron@maisons-paysannes.org
Conseiller technique :
Jean-Louis Bringuier
05 65 59 10 16
jeanlouis.bringuier@orange.fr
Vallon-Bassin-Conques :
Scarlett Bonhoure
05 65 72 60 92
scarlettbonhoure@orange.fr
Aubrac-Viadène :
Denis Clément
09 62 60 55 07
denis.aubrac@orange.fr
Grands Causses :
Pierre Barral
05 65 62 63 53
Anne Forissier
05 65 71 64 33
argelies.anne@orange.fr
Rougier de Camarès :
Martine Rouquette
05 65 99 31 84
martinerouquette@orange.fr

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE
Maryline Dessioux
6 rue Costarène
13490 JOUQUES,
06 14 49 44 49
maryline.dessioux@laposte.net

14 - CALVADOS
Catherine Léger
Maison des Associations
48 boulevard Collas
14170 SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
07 68 54 45 69
calvados@maisons-paysannes.org

15 - CANTAL
Albert Charles
Escladines,
15700 CHAUSSENAC
04 71 69 02 68
et 06 81 34 91 70
cantal@maisons-paysannes.org
Armand Rey
04 71 20 11 96
et 06 71 10 13 30
rey.armand@orange.fr
Pays du Haut Cantal-Dordogne :
Jean-Paul Danchaud
04 73 35 85 03
et 06 07 26 96 39
danchaud.jean-paul@neuf.fr

16 - CHARENTE
Michel Pujol
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC
06 80 48 25 48
charente@maisons-paysannes.org

17 - CHARENTE-MARITIME
Nathalie Lambert
La Maison de Jeannette
51 rue de la Garousserie
Les Granges
17400 ST-JEAN-D'ANGELY
06 56 71 44 74
charente-maritime@maisons-paysannes.org
Pierrette Meunier
30 rue des Sèpes
Villeneuve 17400 MAZERAY
05 46 59 17 20

18 - CHER
Claude Tabary
Le Briou
18120 MASSAY
02 48 51 91 01
cher@maisons-paysannes.org
Janine Humruzian
18600 SAGONNE
02 48 80 01 41

19 - CORRÈZE
Michelle Hougas
Taphaleschat,
19250 SAINT-SULPICE-LES-BOIS
05 55 95 31 84
correze@maisons-paysannes.org
Jean-Pierre Gaboriaux
05 55 28 69 28
jp.gaboriaux@yahoo.fr

21 - CÔTE-D'OR
Chantal Duléry
Le Logis, 21310 BÉZOUOTTE
03 80 36 57 03
cote-dor@maisons-paysannes.org
Jean-Christophe Lornet
(conseiller technique)
Bertrand Bergerot
03 80 75 96 24
Bertrand Darviot
03 80 21 22 83
Jean-Philippe Guerra
03 80 65 49 84
André Mercuzot
03 80 96 98 02
Denis Moissenet
03 80 33 66 48

23 - CREUSE
Sylvie Nicoulaud
2 La Côte d'Auge
23170 AUGE
06 87 49 09 28

24 - DORDOGNE
Jean-François Savier
Le Mas
24600 ALLEMANS
06 38 79 69 15
dordogne@maisons-paysannes.org

25 - DOUBS
Elisabeth Renaud
1 rue Forge
25160 REMORAY-BOUJEONS
03 81 69 34 40
doubs@maisons-paysannes.org

26 - DRÔME
Bernard Leborne,
40 Chemin du Grand Ferrand
Les Mollans
26450 ROYNAC
06 21 31 52 27
drome@maisons-paysannes.org
Dominique Devaux
04 75 98 74 01
dominique.devaux@gmx.fr
Royan-Vercors :
Denis Rouget
04 75 70 00 99
Nord Drôme :
Xavier Camus
06 03 15 64 38
xgcamus@sfr.fr
Sud Drôme :
Catherine Feschet
26790 BOUCHET
04 75 04 88 88
Bourdeaux-Dieulefit :
Claude Dussaux
26460 BOURDEAUX
04 75 53 38 17

27 - EURE
Anne Belhoste-Dugas
Hervé Barraud
Marie-Reine Reynaud
09 64 34 21 53
eure@maisons-paysannes.org

28 - EURE-ET-LOIR
Contacter provisoirement
Maryse Chevillon
06 08 73 58 95
chevillon.maryse@orange.fr
Jean-Jacques Cauchois
2 allée Pompadour
28500 CRÉCY-COUVÉ
02 37 43 66 58

30 - GARD
Michèle Charron-Czabania
96 rue Fernand Granon
30670 AIGUES-VIVES
04 66 88 53 21
gard@maisons-paysannes.org

31 - HAUTE-GARONNE
Jean-Louis Paulet
14 rue du Coustou
31500 TOULOUSE
05 61 58 09 29
jl.paulet@free.fr
Louise Gatard
1 rue Philippe Féral
31000 TOULOUSE
05 61 52 05 69
Françoise Danezan
La grande Borde
413 route d'Empeaux
31470 BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE
09 67 32 42 11
haute-garonne@maisons-paysannes.org

32 - GERS
Michel Tharan
Les Murailles
32300 IDRAC-RESPAILLES
05 62 60 02 03
gers@maisons-paysannes.org

33 - GIRONDE
Jean-Charles de Munain
2 Rond-Point de l'Hippodrome
33170 GRADIGNAN
05 56 75 09 56
gironde@maisons-paysannes.org

34 - HÉRAULT
Nadège Pedoux
8 impasse de l'Union
34750 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE
04 67 22 21 90
et 06 72 93 13 20
herault@maisons-paysannes.org
Jean Peyzieu
L'Ostal,
210 avenue Cantagril
34160 ST-HILAIRE-DE-BEAUVOIR
09 75 30 77 75
et 06 07 18 63 01

36 - INDRE
Guy Riolet
la Cure du Chasteau
Le Bourg
36260 ST-PIERRE-DE-JARDS
02 54 49 21 15
indre@maisons-paysannes.org

37 - INDRE-ET-LOIRE
François Côme
Ferme de Fontenailles
37370 LOUESTAULT
06 30 20 25 30
indre-et-loire@maisons-paysannes.org
francoiscome37@orange.fr
Patrice Ponsard
La Bouyellerie
37330 BRAYE-SUR-MAULNE
02 47 51 00 43
patrice@ponsard.com
Jean Mercier
34 rue principale
37320 LOUANS
06 80 06 49 15
mercier-jean@wanadoo.fr
Dominique de Gorter
11 rue du Moulin Fermé
37340 CLÉRÉ-LES-PINS
06 83 17 34 81
domdegorter@gmail.com

38 - ISÈRE
Alain Jocteur-Monrozier
04 76 30 93 67
et 06 82 58 08 94
isere@maisons-paysannes.org
Nord et Ouest Isère :
Marie-Françoise Bonnard
06 63 13 66 75
mfbonnard@wanadoo.fr
Centre Isère :
Michel Bono
06 77 43 87 94 et 04 76 06 16 91
mibono@wanadoo.fr
Sud et Est Isère :
Daniel Fauchery
07 51 54 76 81 et 04 76 99 87 42
da.fauchery@wanadoo.fr

39 - JURA
Laurent Pardon
91 rue de l'Église
39210 MENETRU-LE-VIGNOBLE
06 89 42 53 23

40 - LANDES
Contacter la délégation de Gironde
05 56 75 09 56
gironde@maisons-paysannes.fr

41 - LOIR-ET-CHER
Bernard Talichet
4 rue du Port
41500 COUR-SUR-LOIRE
02 54 46 86 82
et 06 50 31 41 45
loir-et-cher@maisons-paysannes.org
Vallée du Loir/Perche :
Alain Rocheron
02 43 40 95 99
Beauce/Val de Loire est :
Daniel Perchet
02 54 81 34 59
Vallée de la Loire ouest :
Dominique Dulac (M.)
02 54 74 35 55

42 - LOIRE
Robert Maréchal
Chavagneux
42260 ST-JULIEN-D'ODDES
04 77 65 50 21
loire@maisons-paysannes.org

43 - HAUTE-LOIRE
Daniel Crison
CAUE de Haute-Loire
16 rue Jean Solvain
43000 LE-PUY-EN-VELAY
04 71 07 41 75
haute-loire@maisons-paysannes.org
Plateau Vivarais Lignon :
Serge Galy
06 74 18 63 81
Sud et ouest :
Guy Miramand
04 71 09 76 71

44 - LOIRE-ATLANTIQUE
s'adresser provisoirement à la délégation de la Sarthe
sarthe@maisons-paysannes.org

45 - LOIRET
Claudie Plisson
761 rue des Plaisses
45160 OLIVET
02 38 63 08 12
loiret@maisons-paysannes.org

46 - LOT
Joelle Maillard
Le mas Delord
46250 GINDOU
ou 3 rue de Copenhague
75008 PARIS
01 42 93 45 41
lot@maisons-paysannes.org
Jean-Pierre Vermande
06 07 16 29 34
et 05 65 40 57 70
M. et Mme Farges
01 64 10 90 72
et 06 12 22 16 51
Pierre Barrat
06 51 04 65 48
et 05 65 33 83 19

47 - LOT-ET-GARONNE
Christine Dauvergne
Le Bourg La Source
24130 LAVEYSSIÈRE
06 87 10 50 06
lot-et-garonne@maisons-paysannes.org

48 - LOZÈRE
Nicole Chabannes-Confolent
Le Poujol
48400 BASSURELS
04 66 60 38 16
et 06 78 87 32 17
lozere@maisons-paysannes.org
Daniel Goupy
Ventajols
48400 FLORAC
06 59 05 37 58
goupy.daniel@gmail.com
Terroir du schiste :
Sébastien Schramm
06 99 76 56 99
Caroline Lecomte
04 66 31 89 65
06 26 72 22 74

Terroir du granite :
Jacques Viala
04 66 31 62 54
jac.luc.viala@gmail.com
Dominique Coujard
04 66 47 45 18
06 81 21 29 80
Terroir de la Vallée du Lot :
Emmanuel Gauroy
04 66 48 10 34
07 82 23 10 87
emmanuelgauroy@orange.fr
Terroir du Calcaire :
Nathalie Crespin
06 99 76 68 57

49 - MAINE-ET-LOIRE
Jean-Pierre Bouyneau
Le Placis , 4 route de Chênehutte
49400 VERRIE
02 41 50 69 07
maine-et-loire@maisons-paysannes.org
Angers : Colette Berthe
06 19 86 11 52
maisonspays@gmail.com
Anjou : Gérard Sanza
06 17 07 72 90
Anjou sud : Catherine Manceau
06 23 38 83 09
Haut Anjou : Luc Kerjean
06 74 35 23 36
luc.kerjean-degez@orange.fr

50 - MANCHE
Florence de Groot
Le Moncel
50400 ST-PLANCHERS
02 33 90 70 92
et 06 86 98 23 07
manche@maisons-paysannes.org
Nord Cotentin :
Jean-Michel Moytier
06 76 84 94 13
Coutançais, marais :
Laura Touvet
06 86 75 86 26
Sud Manche :
Daniel Herbert
02 33 59 26 34

51 - MARNE
Véronique Aviat
40 rue de Flancourt,
51300 MAISONS-EN-CHAMPAGNE
06 03 61 62 64
marne@maisons-paysannes.org
Paul Bouloré
03 26 59 98 44

52 - HAUTE-MARNE
Claude Roze
5 Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
03 25 32 24 13 et 06 86 94 72 77
haute-marne@maisons-paysannes.org

53 - MAYENNE
Gervais Barré
La Gripassière
53600 STE-GEMMES-LE-ROBERT
02 43 90 63 23
mayenne@maisons-paysannes.org

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE
François Bernardin
Metz (57)
06 77 84 98 18
meurthe-et-moselle@maisons-paysannes.org
Anne-Marie Merlin
5, rue du Manège
54 000 NANCY
06 41 78 32 80
anne-marie.merlin702@orange.fr

Pays du Lunévillois
Gérard Di Scala
19, rue Mangenot
54 950 SAINT-CLEMENT
gerarddi-scala@orange.fr
06 82 90 86 59
Pays du Saintois
Jérôme Borgeaud
Pulney (54)
06 67 47 74 87
Pays du Toulois
Daniel Debois
14, rue du Petit Rosoir
54 200 LAGNEY
06 80 30 69 87
daniel.debois@yahoo.com
Urbanisme
Anthony Koenig
06 10 89 03 72
anthonykoenig@hotmail.fr

55 - MEUSE
Fabienne Bernardin
12 rue du Coq
55000 BAR-LE-DUC
06 75 72 41 99
meuse@maisons-paysannes.org
Chantal Jeanson-Lambert
55000 SEIGNEULLES
06 31 33 38 61

56 - MORBIHAN
François Eeckman
25 rue du Château
56330 PLUVIGNER
02 97 24 74 50

57 - MOSELLE
Jean-Yves Chauvet
13 square du Pontiffroy
57000 METZ,
03 87 63 89 38
moselle@maisons-paysannes.org
Saulnois : Lucie Becker
03 87 86 87 21
Vallée de la Seille :
Thomas Schuler
06 30 11 19 06

58 - NIÈVRE
Bernard Saint-Arroman
4 place du Champ de Foire
58490 SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL
03 86 58 14 03
nievre@maisons-paysannes.org

59 - NORD
Noël Bouteillet
52 rue de Rivoli
59800 LILLE
03 20 47 80 80
nord@maisons-paysannes.org
Félix Boutu
(ass. Yser Houck), La Mairie
59470 VOLCKERINCKHOVE
03 28 68 07 22

60 - OISE
Gilles Alglave
03 44 46 07 34
Permanence
16 rue de l'Abbé-Gellée
60000 BEAUVAIS
03 44 45 77 74
Fax 03 44 45 78 42
oise@maisons-paysannes.org

61 - ORNE
Éric Benoît
3 rue de la Tuilerie
St-Agnan-s/Erre
61340 VAL-AU-PERCHE
06 64 43 19 91
orne@maisons-paysannes.org

Bocage Normand
Pays du Houlme :
Marie-Laurence Mallard
02 33 35 94 89
mlo@orange.fr
Pays d'Auge :
Éric Benoît
06 64 43 19 91
Pays du Perche Ornais :
Chantal Sevrin
pc.sevrin@wanadoo.fr
Antoine Ménard
07 87 00 77 40
antoinemenard-ajp@hotmail.com
Pays d'Ouche :
Alain Poizat
06 82 52 42 11
poizat.alain@gmail.com

62 - PAS-DE-CALAIS
Gilles Secq
54 rue de Grosville
62173 RIVIÈRE
09 64 19 53 99
pas-de-calais@maisons-paysannes.org
Marie-Christine Geib-Munier
4 rue du Moulin,
62142 LE WAAST
03 21 83 95 60
Frédéric Evard
06 51 07 01 68

63 - PUY-DE-DÔME
Madeleine Jaffeux
13 place de Derrière-la-Ville
63112 BLANZAT
04 73 87 92 90

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Contacter la délégation de Gironde
05 56 75 09 56
gironde@maisons-paysannes.fr

65 - HAUTES-PYRÉNÉES
Michel Tharan
Les Murailles
32300 IDRAC-RESPAILLES
05 62 60 02 03
hautes-pyrenees@maisons-paysannes.org

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES
Lazare Pasquet
1 ter rue Pascot
66310 ESTAGEL
06 85 75 10 33
pyrenees-orientales@maisons-paysannes.org

67 et 68 - BAS-RHIN et HAUT-RHIN
Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne
Partenaire de Maisons Paysannes de France
BP 900032
67270 HOCHFELDEN
07 86 20 53 88
alsace@maisons-paysannes.org

69 - RHÔNE
Françoise Mathieu
20 place Sapéon
69210 L'ARBRESLE
06 18 66 46 39 et 06 50 52 91 08
rhone@maisons-paysannes.org
Pierre Forissier
06 50 52 91 08
Nord Isère :
Nicolas Devic
nicdevic@laposte.net

70 - HAUTE-SAÔNE
Christiane Zolger
15 rue de l'Oratoire
70110 VILLAFANS
03 84 20 97 17
haute-saone@maisons-paysannes.org

71 - SAÔNE-ET-LOIRE
Hubert Cateland
Le Fugaud
71110 SEMUR-EN-BRIONNAIS
03 85 25 09 43
saone-et-loire@maisons-paysannes.org
Charolais-Brionnais :
Baby Cateland
03 85 25 09 43
Autunois-Pays Minier-Côte Chalonnaise :
Michel Servigne
03 85 56 16 71
Clunysois-Mâconnais-Tournugeois :
Gilbert Guillet
06 89 79 22 69
Bresse :
Jean-Pierre Bachelet-Brochot
03 85 74 78 84
et Françoise Colson
03 85 72 01 42

72 - SARTHE
Patrick Dejust
Lieu-Dit Le Bas-Possé
72170 ASSE-LE-RIBOUL
06 31 44 89 34
sarthe@maisons-paysannes.org
Jean-Claude Pellemoine
02 43 35 79 37
Nord Sarthe :
Patrick Dejust
02 43 81 87 80
Ouest Sarthe :
A. et M. Labbé
06 85 09 10 24
Est Sarthe :
François Pasquier
02 43 75 79 86
Sud Sarthe : Jean Edom
02 41 82 50 10

73 et 74 - SAVOIE et HAUTE-SAVOIE
Claudine Barrioz
23 rue des Tovères
Les Tovères
73600 HAUTECOUR
04 79 24 26 44 et 06 84 83 98 57
pays-de-savoie@maisons-paysannes.org

75, 92, 93 et 94
PARIS-EN-SEINE
Maisons Paysannes de France
Délégation de Paris
8 passage des Deux-Sœurs
75009 PARIS
01 30 21 20 31
paris@maisons-paysannes.org

76 - SEINE-MARITIME
Région du Havre :
Jean-Michel Rillet
1 route Hameau de France
76280 ANGERVILLE-L'ORCHER
09 80 39 98 80
seine-maritime@maisons-paysannes.org
Dieppe-Pays de Bray :
François Louage
15 route de Vienne
76730 HERMANVILLE
02 35 86 83 19
francois.louage@orange.fr
Pays de Caux :
Yvon Haquet
Chemin des Lévriers
76490 SAINT-ARNOULT
02 35 56 49 45
yvon.haquet@wanadoo.fr

77 - SEINE-ET-MARNE
Patrice Boudignat
Rue du Chêne Blunay
77171 MELZ-SUR-SEINE
06 08 06 13 38
seine-et-marne@maisons-paysannes.org

78 - YVELINES
Bernard Duhem
Ferme du Buisson
2094 rue Jules Régnier
78370 PLAISIR
01 30 54 06 25
yvelines@maisons-paysannes.org

79 - DEUX-SÈVRES
Claude Sapkas-Keller (M.)
La Grand Maison
329 rue du Bourneuf
79410 SAINT-GELAIS
06 22 37 67 67
Annick Georgeon
Beauregard,
79400 SAIVRES
05 49 75 07 44
deux-sevres@maisons-paysannes.org

80 - SOMME
Nicole Dupré
11 rue Morsue
Villers-sur-Mareuil
80132 HUCHENNEVILLE
03 22 31 24 28 (répondeur)
somme@maisons-paysannes.org

81 - TARN
S'adresser au Tarn-et-Garonne.

82 - TARN-ET-GARONNE
Marie-Claude Topenot
Les Carlots
21 chemin de St-Coufan
82210 SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE
tarnetgaronne@maisons-paysannes.org

83 - VAR
S'adresser provisoirement aux départements voisins

84 - VAUCLUSE
Jean-Marc Barreau
524 chemin d'Inversary
84110 SEGURET
06 80 08 61 85
vaucluse@maisons-paysannes.org

85 - VENDÉE
Marc Coutereel
7 boulevard Augustin Rouille
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
06 76 63 03 19
Gilles Brémand
62 rue de Grissais
85200 FONTENAY-LE-COMTE
06 88 32 57 82
secretaire-mp85@orange.fr
vendee@maisons-paysannes.org

86 - VIENNE
Raymond Lebas
La Gacheterie
86360 MONTAMISÉ
05 49 61 00 58
mpf86rl@orange.fr

87 - HAUTE-VIENNE
Denise Baccara-Louis
32, Le Bourg
La Chevêche
87400 ST-DENIS-DES-MURS
05 55 56 10 26
haute-vienne@maisons-paysannes.org

Gérard Buisson
La Grange 87800 NEXON
06 19 29 32 87
gerard.buisson35@sfr.fr
Jacqueline Boin
Grateloube
87230 CHAMPSAC
05 55 78 44 76

88 - VOSGES
Dominique Medy (Mme)
1 Petite Rue
88270 BEGNECOURT
03 29 36 63 85
vosges@maisons-paysannes.org
Michel Demange (service-conseil)
24 rue de Nancy
88000 EPINAL
03 29 35 20 85
Daniel Leroy
7 chemin des Closures,
Laménil
88380 ARCHES
daniel-yvonne.leroy@wanadoo.fr

89 - YONNE
Hélène Delorme
1 rue de la Croix-Saint-Germain
89130 TOUCY
03 86 44 25 23
yonne@maisons-paysannes.org

90 - TERRITOIRE DE BELFORT
S'adresser provisoirement aux départements voisins

91 - ESSONNE
Alain Le Page
9 rue de Milly
91750 CHAMPCUEIL
06 73 52 57 36
essonne@maisons-paysannes.org

POUR LES DÉPARTEMENTS BRETONS
(Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique)
Vous pouvez contacter notre partenaire :
TIEZ-BREIZ
Maisons et Paysages de Bretagne
51 square Charles Dullin
35200 Rennes
Tél. : 02 99 53 53 03
accueil@tiez-breiz.bzh

POUR LES DÉPARTEMENTS SANS DÉLÉGUÉ
Merci de prendre contact avec un département voisin.

maisons paysannes de france
8 passage des Deux-Sœurs (42 rue du Faubourg Montmartre) 75009 Paris
Tél. 01 44 83 63 63,
contact@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org

maisons paysannes de france

ADHÉSION ET ABONNEMENT À LA REVUE

Valable pour l'année 2020 civile (1er Janvier - 31 décembre).
À partir du 1er novembre les adhésions et abonnements sont reportés sur l'année suivante.

Les adhérents sont la force vive de notre association
Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir

- Vous avez la possibilité d'adhérer en ligne sur www.maisons-paysannes.org
- Sinon complétez ce bulletin et adressez-le à :

Maisons Paysannes de France
8 passage des Deux-Sœurs (42 rue du Faubourg-Montmartre)
75009 Paris
Tél. : 01 44 83 63 63

☐ Première adhésion ☐ Renouvellement N° d'adhérent _____

Département(s) d'adhésion 1 _____ 2 (+17€) _____

☐ M. ☐ Mme Nom _____ Prénom _____

☐ M. ☐ Mme Nom _____ Prénom _____
(dans le cas d'une adhésion pour 2 personnes)

Raison sociale (entreprise, personne morale) _____

Adresse principale _____

Code postal _____ Commune _____

Courriel ☐ M. ☐ Mme _____

☐ M. ☐ Mme _____

Téléphone ☐ M. ☐ Mme _____ ☐ M. ☐ Mme _____

Adresse secondaire _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____

L'adhésion confère une double appartenance, à l'association nationale et à la délégation départementale

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par MPF pour la gestion des adhésions, abonnements ou dons. Elles sont destinées exclusivement à MPF. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en écrivant à : MPF, 8, passage des Deux-Sœurs, (42 rue du Faubourg-Montmartre) 75009 Paris.

Bulletin adhésion rév.02 - 13/11/2019

Formules

	Adhésion + Abonnement	Adhésion seule	Abonnement seul
Formule classique *			
Individuel	☐ 54€	☐ 31€	☐ 37€
Couple	☐ 60€	☐ 38€	
Avec facture (en lieu et place du reçu fiscal)	☐ 60€	☐ 38€	☐ 37€
Tarif spécial (pour jeunes -26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)	☐ 34€	☐ 12€	☐ 24€

Formule solidaire * La totalité de votre don est défiscalisable
Adhésion + Abonnement offert

Individuel	☐ 92€	(coût réel après défiscalisation 31€)
Couple	☐ 98€	(coût réel après défiscalisation 33€)
Avec facture (en lieu et place du reçu fiscal)	☐ 92€	(coût réel après défiscalisation 37€)

Formule bienfaiteur à partir de 150€ * La totalité de votre don est défiscalisable
Adhésion + Abonnement offert + Adhésion gratuite à un deuxième département
Valable également pour une adhésion couple (pensez à cocher la case et renseigner, au recto du formulaire, les nom et prénom de la deuxième personne)

Exemples : 150€ (coût réel* 51€),... 300€ (102€),... 500€ (170€),... Montant _____

Don affecté à un département * (précisez lequel) _____ Montant _____
La totalité de votre don est défiscalisable

* Réduction fiscale de 66% sur les cotisations et dons dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pas de réduction sur les abonnements. Entreprises ou personne morale : réduction d'IS de 60% dans la limite de 5/1000e du CA. Un reçu fiscal vous sera expédié.

Règlement Formule choisie _____ Montant _____

Si don à un département + _____

Si adhésion à un deuxième département (+17€) + _____

Revues (2019) n° 212, 213, 214 (+23€) + _____
(pour ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement en 2019)

Hors France : frais de port pour abonnement (+8€) + _____

Total = _____

Date _____

Signature _____

Merci de joindre votre chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de France

Bulletin adhésion rév.02 - 13/11/2019

Patrice Besse

Châteaux, demeures, tout édifice de caractère,
Immobilier parisien

Les élégants
Les historiques
Les surprenants
Les remarquables
Les authentiques
Les emblématiques
édifices de caractère
sont en vente chez Patrice Besse

Île Saint-Louis
18, rue Budé 75004 Paris

Rive Gauche
7, rue Chomel 75007 Paris

t +33 1 42 84 80 85
www.patrice-besse.com

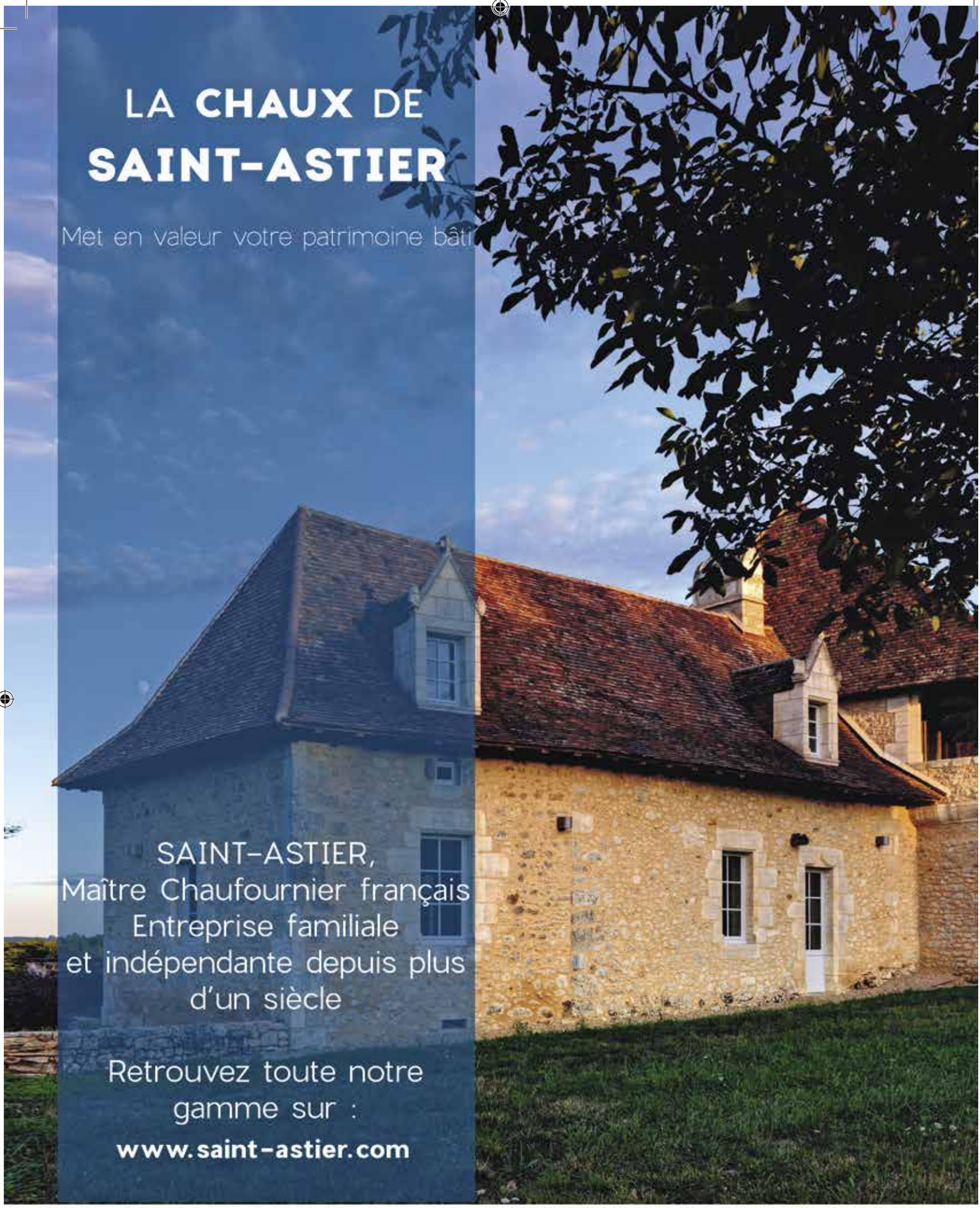

SAINT-ASTIER

LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE